

L'ÉCHO

# D'OBERBRUCK



's bruckemer Heftàlà

*Ne fait-il pas bon vivre à Oberbruck ?*



Vue sur Oberbruck depuis le « Hochafelsa »

Refus des compteurs  
Linky



Réfection de la rue du  
Buhl



Pique-nique au verger



BULLETIN COMMUNAL  
HIVER 2017/2018 N° 160

# SOMMAIRE

page 3 : Le point de vue du maire

page 8 : zoom sur les services de La Poste accessibles à l'agence communale

page 9 : Au conseil municipal

page 11 : Souvenir : Anne-Marie TROMMENSCHLAGER

Anne-Marie et Hubert KACHLER

Catherine MUNSCH

page 13 : Chronique de l'USOD

page 15 : Le Foyer-Club

page 16 : À la chorale

page 18 : La vie des écoles

- La grande lessive de l'école maternelle
- Les pliages des CM1-CM2 d'Oberbruck
- Le bonhomme de neige des CP-CE1-CE2 de Rimbach

page 21 : Au fil de l'année

page 28 : Patrimoine : Un camp de prisonniers de guerre à Oberbruck

page 32 : Nature et environnement : le loup

page 34 : État civil

page 35 : Informations utiles

page 39 : Le ras le bol du maire



## QUELQUES SUJETS QUI FÂCHENT EN CE DÉBUT D'ANNÉE...

### Le Compteur LINKY :

Lors de sa séance du 16 octobre 2017, votre municipalité s'est opposée à l'installation des compteurs Linky prévue pour fin 2018. Quelques semaines auparavant, un collectif de citoyens a fait circuler des pétitions dans les commerces et les maisons du village. Des tracts et des affiches ont apparu un peu partout dénonçant les risques de ce compteur dit « intelligent ». Avant la réunion du conseil municipal, j'ai eu un entretien avec ce collectif local en mairie, et une douzaine de personnes a d'ailleurs assisté à la séance des édiles. Dans un souci d'élargir le débat, j'ai demandé au conseil municipal une suspension de séance pour permettre à chacun de s'exprimer librement.

C'est M. Jérôme SUBRIN, en tant que membre de ce collectif local anti-Linky, qui a développé en détail toutes les raisons pour lesquelles beaucoup d'habitants du village s'opposent à la pose forcée des « Linky ». L'installation se fait souvent sans concertation et d'une façon pas toujours très orthodoxe de la part des sous-traitants d'Enedis (filiale d'EDF).

Parmi les arguments développés figurent notamment :

- le dysfonctionnement des appareils électriques après pose,
- l'exposition à des ondes électromagnétiques,
- le risque de transmission des données personnelles recueillies à des fins commerciales,
- etc...

En ce qui me concerne, j'ai toujours considéré que l'on ne peut pas imposer à la population locale des ondes, jour et nuit, aussi minimes soient-elles. Chacun peut refuser (voire couper)

son téléphone, sa wifi mais là on impose 24 h sur 24 des ondes électromagnétiques...

Qu'en est-il des personnes de plus en plus nombreuses qui deviennent électrosensibles ? Avons-nous assez de recul pour connaître les conséquences de toutes ces installations ?

Il ne s'agit pas d'être contre le progrès mais au vu des problèmes rencontrés ici et là et des dysfonctionnements constatés, le principe de précaution s'impose. Il y a peut-être lieu de demander un moratoire sur l'installation de ces compteurs qui appartiennent à la Commune même si une délégation de compétence du domaine électrique a été transférée au Syndicat d'Electricité.



Afin de ne subir de pression de qui que ce soit, j'ai demandé un vote secret et c'est à l'unanimité que le Conseil Municipal s'est opposé à la pose de ces compteurs Linky.

Nous demandons le maintien des anciens compteurs, qui donnent toujours entière satisfaction, en attendant de trouver une solution qui pose moins de problèmes pour réaliser ce fameux comptage « intelligent » tout en respectant la vie des personnes et leur santé.

Cette décision du conseil municipal n'est pas sans conséquence et nous a valu la visite du directeur régional d'Enedis et d'un de ses délégués en mairie (pendant deux heures...) pour nous demander d'annuler cette délibération ainsi que l'envoi d'une lettre recommandée d'Enedis et une autre du préfet nous menaçant de nous poursuivre au Tribunal Administratif si nous ne revenions pas sur notre décision.

*Il faudra peut-être bientôt enlever le mot LIBERTÉ sur le fronton de notre mairie... car il est de plus en plus difficile de s'opposer « à la pensée unique » de « ceux qui nous veulent du bien »...*

**Bref et en conclusion, si vous souhaitez avoir un compteur Linky chez vous, c'est bien sûr votre**

**droit et personne ne vous l'interdira, par contre si vous ne le voulez pas, cela doit aussi être votre droit aussi longtemps que votre compteur actuel donne satisfaction.**

Avec le collectif anti-Linky, nous organiserons prochainement une réunion publique au Foyer-Communal afin de vous donner un maximum d'information sur l'installation controversée de ce compteur. Si des représentants d'Enedis veulent se joindre à nous, ils seront bien sûr les bienvenus.

**(extrait du discours des vœux du 06/01/2018)**

## **Fermeture de l'Agence du Crédit Mutuel et suppression du guichet automatique de banque (GAB) :**

Voilà un peu plus d'un an, que le Crédit Mutuel La Doller a jeté son dévolu sur l'agence d'Oberbruck. Faut-il le rappeler, la CMDP d'Oberbruck-Dolleren-Rimbach a été créée en 1933 et était la caisse la plus importante de la vallée de la Doller, avant la fusion des caisses en 1992, notamment en termes de dépôts. Le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de fermer l'agence au 30 juin 2017 et voilà qu'il vient de démanteler le guichet automatique de banque (GAB) suite à la vente du bâtiment fin décembre.

Pourtant nous avons fait toutes les démarches nécessaires pour le maintien d'une agence sur la haute-vallée de la Doller et je remercie mes collègues maires de Dolleren, Rimbach, Sewen et Wegscheid. Nous avons rencontré le Directeur et le Président de la caisse locale à plusieurs occasions ainsi que le directeur régional de Mulhouse, M. WAGNER. Avec les maires, nous avons écrit à ce directeur régional ainsi qu'au président national du Crédit Mutuel, M. THÉRY. Le premier nous a reçus à Masevaux et M. THÉRY nous a transmis une réponse « de normand ». De

nombreuses personnes des villages concernés ont d'ailleurs signé une pétition contre cette fermeture et nous avons organisé deux manifestations de protestation dont l'une devant le Crédit Mutuel de Masevaux.



Malheureusement, la banque qui se dit « proche de ses sociétaires et de ses clients » a décidé de se couper définitivement de sa fidèle clientèle locale. Pourtant des salariés consciencieux et motivés (dont j'ai fait partie) ont su développer et fidéliser, au fil des années, les clients de la haute-vallée de la Doller, de telle sorte que le Crédit

Mutuel avait le monopole sur tout le secteur et que pratiquement tout le monde y était client.

La banque mutualiste qui appartient (paraît-il) à ses sociétaires et clients, et qui affirme haut et fort « que c'est une banque sans actionnaires et que cela change tout » a réalisé une marge nette d'autofinancement (MNA) de 1,575 million d'euros en 2016 et un bénéfice de 2,146 millions d'euros avant impôts sur les sociétés. Vous connaissez beaucoup d'entreprises de la vallée de la Doller qui font autant de résultat ?

La suppression de l'agence se fait uniquement par commodité et pas du tout par nécessité financière. Est-ce là la finalité d'une banque mutualiste ? la finalité de l'esprit RAIFFEISEN, son fondateur ? Ce dernier doit se retourner dans sa tombe comme une toupie...

Les administrateurs locaux ne se soucient guère de notre territoire fragilisé où le maintien d'un guichet automatique aurait été nécessaire pour notre population qui vieillit mais aussi pour les touristes de passage.

Oui, « La banque à qui parler » se moque de nous, se moque des maires et des élus de la haute-vallée. Avec la population du secteur, nous avons demandé le maintien d'une agence dans la haute-vallée et au minimum le maintien d'un guichet automatique de banque (GAB)

Mais la « Banque proche de ses sociétaires et clients » n'a absolument pas tenu compte de ses clients mécontents et des nombreuses personnes qui ont signé une pétition, ni de ceux qui sont venus manifester à Oberbruck et, plus bruyamment, à Masevaux avec des casseroles...



Par le mépris de la population locale et des élus locaux, par le manque d'écoute, par l'infidélité envers ses clients et sociétaires, les célèbres slogans peuvent désormais être jetés à la poubelle et l'image de marque du Crédit Mutuel est à présent fortement dégradée...

En construisant un immeuble de 17 bureaux au Pont d'Aspach (dont le directeur et le président n'osent même pas afficher le prix de la construction), beaucoup de sociétaires et mutualistes convaincus sont dégoûtés par cette infidélité à la haute-vallée et par le manque de solidarité territoriale de leur banque. Parmi les 20 000 véhicules passant devant le futur siège de Burnhaupt, beaucoup d'entre nous ne s'arrêteront peut-être pas ou plus du tout, tout simplement parce qu'ils iront probablement voir ailleurs...

Nous allons toutefois laisser une chance au Crédit Mutuel La Doller, comme il n'est jamais trop tard de bien faire, afin de réinstaller un guichet automatique au niveau de la haute-vallée même s'il n'est pas rentable car c'est un service rendu à la population locale et à ses nombreux clients... C'est aussi ce que l'on a promis aux maires et élus du secteur !

S'ils ne le font pas, je vous propose alors de pratiquer et d'adopter le slogan suivant :

**« Le Crédit Mutuel est infidèle à la Haute-Vallée de la Doller, alors devenons infidèles au Crédit Mutuel »**

Bien entendu, beaucoup d'entre nous vont rester fidèles et attachés à leurs chargés de clientèle du haut de vallée, et n'ont pas forcément envie de se passer de leurs services. Mais quand ces salariés ne feront plus partie de l'équipe actuelle, qui nous empêchera de quitter cette banque et de changer de crèmerie ?

Ne nous faisons pas trop d'illusion pour le site de Masevaux qui deviendra probablement une agence secondaire avant de, peut-être, disparaître à son tour d'ici quelques années, vu que l'objectif recherché par la banque est de

concentrer son personnel sur un seul site à Burnhaupt. Cette construction de plus de 2 millions d'euros n'est-elle pas une aberration à l'heure d'internet et du numérique ?

À noter aussi que les deux administrateurs de la haute-vallée ont voté avec le conseil d'administration à l'unanimité pour la fermeture de l'agence d'Oberbruck... Gare à celui qui n'appliquerait pas « la dictature de la pensée unique ».

Il faut aussi rendre hommage au travail et au sérieux du personnel et des chargés de clientèle de la caisse de Crédit Mutuel La Doller qui eux aussi sont pris en otage par cette direction.

Un petit collectif d'usagers du Crédit Mutuel s'est déjà créé et on aura bien sûr encore l'occasion de se faire entendre dans les prochains temps si le Crédit Mutuel persiste à nous être infidèle...

Dans un premier temps, nous pourrions développer, grâce à la présence de l'agence postale communale, un partenariat avec la

Banque Postale. Ainsi, si vous avez à ce jour un compte auprès de cette banque, vous pouvez aller retirer à la Poste d'Oberbruck jusqu'à 350 € en liquide par personne et par semaine, cela remplacera dans un premier temps le GAB. Mais vous pouvez également faire la même chose à l'agence postale communale de Sewen ou encore à celle de Niederbruck. Nous allons communiquer sur ce sujet au courant de l'année 2018 et développer ce partenariat si le Crédit Mutuel nous reste infidèle afin que vous puissiez continuer à bénéficier d'une banque locale qui reste présente à travers ses trois agences communales dans la haute-vallée. (Voir par ailleurs dans ce bulletin l'article relatant tous les services offerts par le réseau de la Poste et de la Banque Postale).

(Extrait du discours des vœux du 06/01/2018)

## À propos du magasin PROXI...

Le magasin PROXI a fermé temporairement ses portes au 31 décembre 2017.

La gérante, qui a bien su développer son magasin au fil des mois, a acheté le bâtiment du Crédit Mutuel fin décembre 2017 (le Crédit Mutuel n'attendait que cela pour démanteler son guichet automatique de banque).

J'avais demandé à la gérante d'attendre encore 6 mois, c'est-à-dire au moins jusqu'au 30 juin 2018, le temps que nous puissions négocier avec le Crédit Mutuel pour au moins garder ce guichet automatique (GAB) au niveau local. Elle a passé outre et s'est embourbée dans une situation dont nous ne sommes pas responsables...

Dès lors, c'est trop facile d'accuser le maire, les adjoints et le conseil municipal de cette situation. Nous avons fait tout ce qu'il fallait pour relancer un magasin d'alimentation à Oberbruck lors de la déconfiture du groupe Coop Alsace. Nous serons donc très attentifs à la pérennité de ce commerce alimentaire car nous tenons tous à ce qu'il y ait un magasin d'alimentation entre Masevaux et Sewen.

Comme pour le Crédit Mutuel, c'est un service que nous devons offrir à la population locale afin de faire vivre la ruralité.

## ...et du Plan de Protection du Risque Inondations (PPRI)

Autre sujet dans le même ordre d'idée, c'est ce fameux PPRI que l'on nous a imposé et qui fait que le centre de notre village (église, mairie, boulangerie, etc...) est paraît-il inondable car le Rimbach (ou Seebach) est une rivière torrentielle.

Si le cours d'eau peut déborder un jour (il ne l'a pas fait récemment contrairement à la Doller) comment pourrait-il inonder le village vu qu'il y a 7 mètres de dénivelé entre le Stop de la Rue de Rimbach et le terrain d'aviation. Comme déjà annoncé, nous avons



perdu la première manche au Tribunal Administratif de Strasbourg et notre commune a donc fait appel auprès de la Cour Administrative de Nancy. Nous serons bientôt fixés puisque cette affaire sera jugée le 18 janvier\*. Quoi qu'il en soit, nous n'avons plus rien à perdre et tout à gagner dans cette affaire...

(Extraits du discours des vœux du  
06/01/2018)

**\* Le rapporteur public a conclu à l'annulation du jugement de première instance. Il faut espérer que la Cour suive le rapporteur public.**

## Communiqué de notre garde forestier :

La tempête Eleanor a provoqué des dégâts sur le ban communal d'Oberbruck, particulièrement localisés sur le secteur Gresson / Neuweiher.



Certaines parcelles forestières communales et privées ont de nombreux arbres cassés et déracinés. Les accès aux fermes des Gresson et au refuge du Neuweiher sont de nouveau possible, mais les pistes secondaires et sentiers peuvent encore ponctuellement être obstrués.

Dans l'attente de l'exploitation de tous ces bois sur la commune comme sur les propriétés privées, nous recommandons à tous les usagers

de la forêt et des sentiers la plus grande



prudence.

Certains arbres ou branches sont encore encroués en hauteur, d'autres sont fragilisés. En cas de coup de vent, le risque de chute est accru. Merci de votre compréhension et de votre vigilance.

Martin LEGRAUX / ONF

# Zoom sur les services de La Poste accessibles à l'Agence Communale d'Oberbruck



Cette forme de présence postale permet aux clients d'avoir accès aux services postaux les plus courants, qu'il s'agisse du courrier, des colis ou des services financiers :

## Courrier-Colis

- Affranchissement (lettres et colis ordinaires),
- Vente de timbres-poste à usage courant,
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster et emballages,
- Dépôt des objets y compris recommandés,
- Retrait des lettres et colis en instance,
- Services de proximité : procurations, contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.

## Services financiers :

***Retrait d'espèces sur compte courant postal, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours et par compte dans la limite de 700 euros s'il s'agit d'un compte joint.***

***La confidentialité est préservée, l'Agence Postale Communale n'ayant pas accès aux comptes des clients.***

Les opérations postales et financières plus spécifiques, notamment celles qui nécessitent un conseil personnalisé par un spécialiste (placements financiers, conseil en patrimoine ou en immobilier) peuvent s'effectuer en prenant rendez-vous en appelant le 36 39.

## Numérique

Une tablette numérique permet un accès gratuit à l'offre de services en ligne via laposte.fr ainsi qu'à d'autres sites de services publics : servicepublic.fr, la CAF.fr, l'Assurance maladie, Pôle Emploi, Légifrance... Il est également possible de se connecter sur le site de la mairie, le cadastre ou l'office du tourisme.

À partir de la tablette, les clients peuvent par exemple suivre l'acheminement d'un colis ou d'un courrier, consulter leurs comptes, effectuer un virement, simuler en ligne leurs prêts, créer des timbres personnalisés, prendre rendez-vous avec un conseiller, souscrire un abonnement téléphonique à La Poste Mobile, modifier leur forfait, gérer leur suivi consommation, etc.

**La Poste Agence Communale est tenue par Isabelle FEDER**, agent de la commune, qui travaille en lien avec l'équipe de La Poste. La Poste verse une indemnité mensuelle à la commune qui permet de compenser les frais de personnel.

**Ouverture de l'Agence Communale : de 8h30 à 11h30 du lundi au samedi** (hors mercredi)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Poste comptait 426 points de contact en Alsace dont 93 Agences Communales et 122 La Poste Relais (chez un commerçant ou artisan). Ces partenariats permettent de maintenir un service postal de proximité sur l'ensemble du territoire.



# Au conseil municipal

## Séance du 6 juillet 2017

Le Conseil Municipal,

- Autorise le maire à signer l'acte de radiation de servitude suite à une demande de Maître Catherine BOILEAU, notaire à Thann, chargée d'un dossier de vente par les conjoints SCHEUBEL.
- Décide l'achat d'une parcelle forestière section 8 parcelle 9 « Gresson le Moyen » de 484.30 ares de futaies résineuses appartenant à Monsieur Roland WILB demeurant 3, rue Sainte Barbe 68210 ALTENACH au prix de 18 000 euros.
- Décide la création d'un emploi saisonnier.
- Décide de verser la somme de 50 € à Caritas section de Masevaux.
- Emet un avis favorable sur le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Doller présenté par la Commission Locale de l'Eau.
- Emet un avis favorable à l'adhésion de la Ville de Héisingue au syndicat d'Electricité et de Gaz.

Les conseillers sont informés :

- Que la classe maternelle de DOLLEREN est maintenue pour la prochaine année scolaire. Une réflexion doit s'engager entre les quatre communes, voire plus largement, en vue de la création d'ici 3 à 4 ans, d'un RPC (Regroupement Pédagogique Concentré).
- Qu'un spectacle aura lieu le 2 février au foyer à Oberbruck en partenariat avec la Filature de Mulhouse sous l'égide de la communauté de commune.
- Que suite à l'annonce de la fermeture de l'agence du Crédit Mutuel La Doller à Oberbruck, un comité de citoyens s'est mis en place. Qu'une réunion d'information destinée à rétablir la vérité sur les chiffres et les arguments développés par la banque locale a eu lieu lundi

19 juin au Foyer-Communal d'Oberbruck. Une manifestation a eu lieu le 24 juin devant le Crédit Mutuel d'Oberbruck et une autre le 1<sup>er</sup> juillet devant celui de Masevaux.

- Qu'un devis a été établi pour permettre l'arrosage automatique des fleurs le long de la rivière. Après réflexion, le projet est abandonné, il s'avère être techniquement et financièrement trop complexe.

## Séance du 12 octobre 2017

Le Conseil Municipal,

- Décide que les compteurs actuels d'électricité d'Oberbruck, propriété de la commune, ne seront pas remplacés par des compteurs communicants et qu'aucun système relevant de la téléphonie mobile (GPRS ou autre) ne sera installé sur ou dans les transformateurs et postes de distribution propriété de la commune.
- Constate que le débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans le cadre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach s'est déroulé au cours de la présente séance.
- Approuve le devis de l'entreprise MSR de Sainte Croix en Plaine pour des travaux de sécurisation pour un montant de 7 334,55 € HT et demande à Madame la Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin l'inscription du projet en vue de l'obtention d'une subvention au titre des amendes de police.
- Ne souhaite pas émettre un avis favorable à la demande de l'entreprise SCOBOIS afin d'accéder

- à ses dépôts par la piste cyclable en venant du parking du club house.
  - Approuve l'état d'assiette 2019 des coupes à marteler et l'état de prévision des coupes d'exploitation 2018 présentés par l'ONF.
  - Décide la suppression et le remplacement de poteaux d'incendie rue de Rimbach et du Château.
  - Fixe la participation aux frais administratifs du SIAEP Rimbach-Oberbruck à 150 € et à 75 € pour le Syndicat Intercommunal de la Maison Forestière pour l'année 2018.
  - Fixe à 2 800 € le montant des crédits nécessaires au paiement de la prime de fin d'année du personnel communal.
  - Approuve le projet de réfection d'accès à la ferme-auberge du Moyen-Gresson pour un montant de 49 500 € et autorise le maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) au titre de l'année 2018.
  - Donne suite à l'offre de l'entreprise APAVE pour la somme de 1 650 € HT pour la mission de la Coordination Sécurité et de ne donner suite à aucune offre concernant la Mission Contrôle Technique.
  - Approuve le projet de rénovation du foyer communal établi par le cabinet HERRGOTT pour un montant prévisionnel de 160 245.00 € et autorise le maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat pour le maintien et le développement des services public en milieu rural et la mise en accessibilité des bâtiments publics, auprès de l'ADEME et de la Région pour la transition énergétique des bâtiments publics et la rénovation thermique, et auprès de l'Agence Bassin Rhin Meuse pour les travaux d'assainissement.
  - Que le cabinet OSTERMANN travaille actuellement sur le projet d'aménagement de la Strueth et pense pouvoir fournir davantage d'éléments d'ici la fin novembre 2017.
  - Que M. Hubert BEHRA a coupé et taillé plusieurs arbres autour du cimetière.
  - Que la gérante du magasin Proxi a résilié son bail et souhaite acquérir le bâtiment du Crédit Mutuel pour le transformer en magasin. De ce fait le guichet automatique de banque (GAB) pourrait disparaître et l'agence serait définitivement abandonnée.
  - Que la sortie en forêt communale, ouverte à toute la population aura lieu le samedi 14 octobre 2017.
  - Que Monsieur Jean-Marc BOUILLY a résilié son bail avec la commune pour le 31 mars 2018 pour récupérer à son compte l'appartement loué actuellement. Le maire a envoyé un courrier pour informer Monsieur BOECKLE de la situation en l'invitant à trouver rapidement un nouveau logement. Dans sa réponse M BOECKLE précise qu'il n'a jamais été question de durée de location limitée dans le temps mais qu'il s'agit pour lui d'un droit accordé à vie.
- Suite à la complexité du dossier, le maire informe les conseillers qu'il a pris rendez-vous auprès du service juridique de la compagnie d'assurance de la CIADE, dans le cadre du contrat de protection juridique de la commune.
- Que cette année c'est au tour de la commune d'Oberbruck d'organiser la cérémonie du 11 novembre. Celle-ci débutera à 9 heures par une messe et sera suivie par la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 vers 10 h devant le monument aux morts, suivie du verre de l'amitié au Foyer-Communal.
  - Que la fête de Noël des personnes âgées aura lieu le dimanche 10 décembre prochain au foyer communal.

Les conseillers sont informés :

- Que l'entreprise Pichon est enfin intervenue dans le haut de la rue du Buhl début septembre à la satisfaction des riverains.

Simone EHRET

Anne-Marie est née le 14 Mai 1928 dans la maison paternelle au 1, rue de Rimbach à Oberbruck. Dernière née des 6 enfants (3 frères et 3 sœurs) d'Adolphe BAEUMLER, jardinier chez la famille ZELLER à Oberbruck et Joséphine MORITZ mère au foyer.

Aujourd'hui une de ses sœurs est encore en vie : Antoinette STUDER, 92 ans qui habite toujours dans sa maison à Oberbruck .

En 1942, dès l'âge de 14 ans, après avoir fréquenté pendant 2 ans l'école allemande, (pendant l'occupation) Anne-Marie va travailler à l'usine textile ZELLER à Oberbruck et cela jusqu'en 1954 à la naissance de sa fille, son deuxième enfant.

En 1943, alors qu'elle n'a que 15 ans, décède son papa Adolphe.

Elle participera alors, tout en travaillant à l'usine, aux travaux de jardinage dans les jardins ZELLER.

Le 29 décembre 1950, en l'église Saint-Antoine d'Oberbruck, Anne-Marie se marie avec Joseph TROMMENSCHLAGER (dit "Kraïtland Seppi") qui s'installera, avec elle et sa maman Joséphine ('s Finala), dans la maison parentale de ce village.

Cinq enfants sont nés de cette union. Tous ont créé leur propre foyer.

Elle a eu le bonheur de connaître 14 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Toujours très active et pleine d'énergie, elle participe avec son mari à une petite activité agricole. Deux vaches, 2 cochons, poules et lapins, pour améliorer l'ordinaire. Et cela sans négliger son jardin, les travaux ménagers et la cuisine.

Ceci impliquait évidemment de durs travaux manuels aux champs et dans les prés.

Les loisirs, très rares, se limitaient principalement à une sortie en montagne, le dimanche après-midi, avec son mari Seppi. Et s'il y avait des Vêpres, c'est après celles-ci qu'ils partaient. Car il ne fallait pas rater un office religieux !

D'ailleurs, combien de fois ne disait-elle pas: "*Ech hà no nia kè Mass verfalt ! am a Sontig*" (Jamais je n'ai manqué une Messe du dimanche)

Pendant de nombreuses années, en famille, c'était le pèlerinage à Oderen. La sortie se faisait à pied d'Oberbruck à Oderen en priant. Pas moins de 7 chapelets étaient récités pendant les 4 heures de marche à l'aller ! À 8 heures c'était la messe à la chapelle Notre Dame du Bon Secours et à 10 heures la grand-messe à l'église Saint-Nicolas.



Le 5 novembre 1990, son mari, Joseph, est victime d'un accident cérébral qui lui paralyse la moitié de son corps.

Alors, pendant 10 longues années, Anne-Marie assiste et soigne son mari en permanence avec une attention et un courage exemplaires, jusqu'à son décès le 3 mai 2001.

Elle en est sortie très affaiblie mais avec la satisfaction du devoir accompli.

C'est seule qu'elle habitera alors dans sa maison, s'occupant des tâches ménagères et de son jardin.

On la voyait régulièrement, sur la route de Rimbach, tirant sa petite remorque remplie de légumes.

Très souvent, l'après-midi, elle allait rendre visite à sa sœur Antoinette pour réciter le chapelet avec elle.

En 2015 son état général se détériore peu à peu. Elle doit abandonner, la mort dans l'âme, ses travaux de jardinage. Elle est de moins en moins autonome, ne pouvant plus faire face au quotidien.

Ses enfants prennent alors le relais, lui préparant ses repas et s'occupant des petites tâches quotidiennes. Sa fille Marie-Jeanne l'aide à faire son ménage et sa toilette.

Son état ne cesse de s'aggraver. Elle fait chute après chute, souvent la nuit, en se blessant quelquefois sérieusement.

Elle est alors assistée quasiment en permanence par ses enfants qui se relaient auprès d'elle, matin, midi et soir. Ils ne peuvent la quitter le soir qu'une fois endormie.

Le 28 février 2017 elle doit être hospitalisée. Elle passera 3 mois dans 3 établissements différents.

Le 22 mai elle rejoint l'EPHAD "Le Castel Blanc" à Masevaux.

Le 17 août elle se fracture l'épaule gauche en tombant.

Le 19 septembre, lors d'une nouvelle chute, elle se fracture le bras droit.

Le 20 septembre à 18 heures, complètement épuisée, entourée par ses enfants, elle ferme définitivement les yeux.

Après une vie simple et discrète, une vie de labeur et de prières, soucieuse et préoccupée de sa famille et de ses proches, elle est enfin soulagée de ses douleurs en nous quittant pour un monde meilleur.

Antoine TROMMENSCHLAGER

**Nous rappelons aux familles qui ont perdu un être proche qu'ils peuvent nous faire parvenir un texte et une photo que nous publions volontiers dans l'Echo d'Oberbruck. Nous dérogeons ici à la règle pour trois personnes décédées en 2017 qui ont marqué la vie de notre village et de notre municipalité :**

### **Anne-Marie et Hubert KACHLER :**

L'année 2017 a été marquée par le décès d'Anne-Marie KACHLER née EICH le 08/09/1944, décédée le 13/04/2017. A peine sept mois plus tard, Hubert né le 20/07/1942 l'a rejoint en date du 27/11/2017.



Il est bien sûr difficile de passer sous silence le départ vers l'Au-delà de ce couple qui a marqué la vie de ce village dont ils étaient tous les deux originaires. En effet, Anne-Marie et Hubert ont repris l'ancienne boucherie BINDLER pour la métamorphoser en boucherie moderne sous l'appellation « Chez Hubert ». Le bâtiment intérieur n'a plus grand-chose à voir avec la boucherie de Charles BINDLER que les plus anciens d'entre nous ont connue... Le vieux tilleul devant le bâtiment, dernier rescapé de tous ceux qui longeaient la route par le passé, pourrait raconter toute l'histoire de cette reprise et transformation réussie avec goût. Après avoir transmis le virus de boucher à leurs deux enfants, Régis et Anthony, la boucherie a connu un essor incroyable en devenant une belle petite entreprise familiale avec dans un premier temps la reprise de l'ancienne boucherie Bréfie à Masevaux, puis une troisième acquisition à Thann et enfin une quatrième à Guebwiller, chaque fois avec des créations d'emplois à la clef. C'était là, la grande satisfaction de ce patron d'une entreprise familiale florissante car Hubert était infatigable, bon gestionnaire et toujours présent dans sa boucherie. Sa réussite était due à sa force de travail, à sa passion du métier, le tout avec le soutien d'Anne-Marie et l'aide précieuse de ses deux fils. Président de l'association cynégétique du Grand Tétras, Hubert, quand il

n'était pas à la boucherie, se trouvait en forêt car la chasse était sa deuxième – ou peut-être sa première (?) – passion...

La commune et le club du 3<sup>e</sup> âge lui sont d'ailleurs très reconnaissants pour avoir fourni avec son association le gibier destiné au succulent repas de la fête de Noël des anciens et ceci une année sur deux.

Partis bien trop tôt tous les deux, il ne nous reste plus qu'à leur souhaiter ce repos Eternel tellement mérité afin que de là-haut ils veillent ensemble sur notre village et sur l'activité de leur boucherie tout en sillonnant discrètement la quiétude de nos montagnes et des belles forêts d'Oberbruck et de Rimbach.

**Catherine MUNSCH**, née SCHWEBELEN le 03/04/1951 à Masevaux nous a, elle aussi, quittés bien trop tôt le 06/09/2017.



Pendant des années Catherine a travaillé pour notre commune jusqu'à son départ à la retraite. C'est le 15/09/1974 qu'elle a été embauchée par la commune comme aide-maternelle et agent de service avant de se consacrer à partir d'août 1976 à l'éducation de ses enfants. Par la suite, toujours disponible et volontaire, elle a fait ponctuellement des remplacements de congés maladie et d'aide maternelle. Elle a été réembauchée à temps partiel le 13/08/1990 pour le nettoyage des écoles, de la mairie ainsi que pour des remplacements d'ATSEM (aide-maternelle). Notre municipalité lui est très reconnaissante car c'était une personne très consciencieuse avec le souci du travail bien fait. Très discrète, Catherine n'aimait pas trop qu'on la mette à l'honneur notamment lors de son départ à la retraite en 2011. Une retraite méritée mais malheureusement écourtée bien trop tôt par des soucis de santé.

Jacques BEHRA



# US OBERBRUCK-DOLLEREN

## HOPLA ROT

### Chronique de l'USOD

**Bon vent !** Voilà ce qu'on souhaite à chaque association sportive à l'amorce d'une saison.

Après la rétrogradation en D1 de l'équipe fanion – avec à la clé le départ de la moitié de l'équipe –, comment savoir où le vent mènera l'USOD cette saison ?

Faisons le point dans chaque catégorie, des seniors aux pitchouns, en passant par l'Entente Sportive de la Doller (U11 à U18),

#### **Equipe 1 : Sentir le vent tourner**

Après une ère faste et enthousiasmante, le retour « à la normale » s'annonce difficile, Il s'agit avant tout d'assurer sa place en division 1 en faisant abstraction des défections et en misant sur la jeunesse locale, Confrontée à des absences

récurrentes – blessures et suspensions –, l'équipe présente un bilan équilibré malgré une production plutôt moyenne. Calée dans le ventre mou du classement (7<sup>e</sup> sur 12), elle doit tout à la fois faire preuve d'ambition et de prudence. Allez Jo, pas de vent de folie, juste un vent d'espoir.

#### **Equipe 2 : Le vent dans le dos**

On le savait : pas question de jouer les premiers rôles comme les années précédentes, subvenir aux besoins de l'équipe fanion étant une priorité. Cependant, motivé par son entraîneur Hubert, ce groupe fait bien plus que de la figuration. Si ses résultats sont irréguliers, il se situe tout de même en bonne position (5<sup>e</sup> sur 12) malgré quelques points ven...dangés çà et là.

### **Equipe 3 : Autant en emporte le vent**

Emmenés par le duo Fabien – Christian, nos réservistes n'ont d'autre ambition que de s'éclater sur le terrain tout en pratiquant un football de qualité. Il est vrai que pour eux, l'urgence est avant tout d'arriver à composer une équipe après avoir écouté les doléances des uns et des autres. En se laissant porter par les événements, le résultat est plutôt satisfaisant (5<sup>e</sup> sur 12).

### **U18 (ESD) : Le vent en poupe**

L'union fait la force. Cet adage prend tout son sens pour ce groupe qui joue les premiers rôles en promotion. Le tandem Sébastien – Loïc dirige d'une main ferme des adolescents au fort caractère. Pratiquant un football alléchant, ceux-ci se montrent à la hauteur de leurs ambitions (2<sup>e</sup> sur 10) dans un championnat très relevé.

### **U15 (ESD) : Ouvert à tous les vents**

C'est régulièrement journée « porte ouverte » pour les adversaires de nos U15. Nos jeunes ne connaissent à ce jour que la victoire avec un goal-average étonnant : 42 à 3 en 5 rencontres. Il est vrai qu'il reste à affronter les grosses cylindrées du groupe et le classement (4<sup>e</sup> sur 11) n'est donc que provisoire. Mais c'est bon pour le moral.

### **U15 à 8 (ESD) : C'est du vent !**

À quoi bon engager des équipes lorsqu'on n'a pas des joueurs pour ? Dans ce groupe de 6, deux formations ont déjà fait forfait général. Le championnat est donc réduit à sa portion congrue. Néanmoins, nos jeunes, contre vents et marées, font le job (2<sup>e</sup> sur 6 ou ...2<sup>e</sup> sur 4). Il reste à espérer qu'au printemps, le sérieux prendra le dessus sur la fantaisie.

### **U13 A (ESD) : Filer comme le vent**

À l'instar de leurs aînés, les U13 ne veulent pas

être en reste et choisissent eux aussi de jouer les premiers rôles. Très efficaces en attaque, ils s'envolent vers les premières places et talonnent le leader (2<sup>e</sup> sur 6). Ils confirment ainsi la bonne santé de l'entente.

### **U13 B (ESD) : Prendre le vent**

Une équipe B, tributaire des absences de la A, a souvent du mal à se faire sa place au soleil. Pourtant, en prenant les matches comme ils viennent, ces jeunes s'en sortent honorablement (4<sup>e</sup> sur 6). À eux de ne pas lâcher prise, sans se prendre trop la tête, mais avec une envie intacte.

### **U11 (ESD) : En coup de vent**

Voilà des joueurs qui sont entrés sans complexe dans la compétition. La victoire appelant la victoire, ils en ont surpris plus d'un malgré un coup de mou ces dernières semaines. Le jeu est encore décousu mais leur volonté est prometteuse.

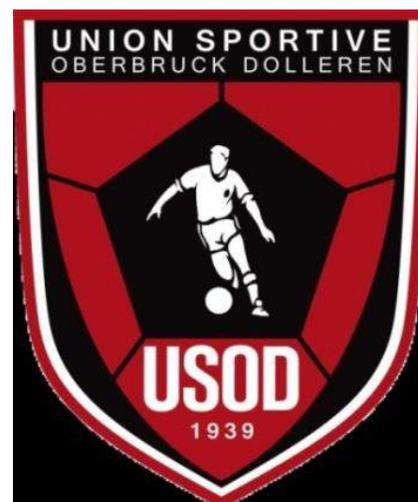
### **U9 et U7 : Un vent de fraîcheur**

Quel plaisir de voir, semaine après semaine, les débutants et les pitchouns évoluer sur le terrain ! Jeu, combativité, technique, maladroites : de quoi faire briller les yeux des parents et grands-parents venus encourager leur progéniture.

Le cycle aller touche à sa fin. Les résultats globaux incitent plutôt à l'optimisme et la trêve hivernale permettra à chacun de recharger les batteries.

En attendant, bon vent à vous et à l'USOD. Hopla Rot !

Etienne BAEUMLER



## Randonnée du 5 au 13 août.

Cette année la destination retenue était le Morvan. Et là, les choses se sont compliquées pour moi. Le Morvan ? Mais c'est où ? Donc si vous êtes comme moi...

Le Morvan est un massif de hautes collines, situé en Bourgogne-Franche-Comté, aux confins des départements de la Côte d'or, de la Nièvre, de la Saône et Loire et de l'Yonne. Son point culminant est le Haut Folin à 901 m. Là, je me suis dit : « C'est bien, il n'y aura pas trop de dénivelé, ce sera tranquille pour marcher ! »

Le Morvan possède une histoire très riche principalement héritée de l'époque gallo-romaine. Cette histoire est encore visible à travers le site du Mont-Beuvray avec la ville nommée Bibracte. Cette ville, capitale de la tribu gauloise des Eduens, est devenue célèbre lors de l'invasion de la Gaule par Jules César. C'est ici que les tribus gauloises décidèrent de structurer leurs défenses en se regroupant derrière un seul chef, Vercingétorix.

Après l'invasion romaine, Bibracte fut abandonnée au profit d'Autun. Reste un immense chantier de fouilles, qui se visite, ainsi que le musée de la civilisation celtique construit à proximité.



À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le Morvan a connu une profonde évolution. Le flottage du bois de

chauffage pour approvisionner Paris nécessite une importante organisation. Ce sont 250 000 stères en moyenne qui flottaient par an en moyenne, et en 1804 ce furent même 600 000 stères. Des lacs artificiels ont été construits pour faciliter ce commerce. Ainsi le lac des Sentons. Ce fut l'occasion d'une randonnée de 15 km pour en faire le tour...

À côté de ce travail du bois, la région est également connue pour une autre activité emblématique : les nourrices. Là c'est l'éducatrice qui parle ! Réputée pour être de bonnes allaitantes, les femmes morvanelles apportèrent leurs services dès le XIX<sup>e</sup> siècle, soit chez elles en accueillant des enfants placés par l'assistance Publique, soit à domicile dans de riches familles à Paris.



Voilà, on connaît un peu mieux cette région vraiment très belle qui offre des paysages magnifiques, des forêts pleines de mystères : on s'attendait à chaque instant à voir surgir un Gaulois....

Bref, nos pas nous ont menés de Vézelay à Autun...

Si le beau temps n'a pas toujours été au rendez-vous, il a été largement compensé par la bonne humeur... Rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour les prochaines vacances...

Doris RUSTERHOLTZ

# À la chorale...

Ce deuxième semestre 2017 a été perturbé pour les deux chorales (Oberbruck et Kirchberg-Wegscheid).

En effet, après le décès subit de notre organiste André le 12 juin dernier, il a fallu réagir sans tarder afin de réorganiser la vie au quotidien, tant en ce qui concerne les répétitions, les messes et célébrations des dimanches, que les funérailles et mariages.

Le 11 juin, lorsque nous avons fêté Saint Antoine, André avait invité un jeune organiste de Masevaux, Florian EDEL, pour le seconder à l'orgue. Il lui avait expliqué tout son fonctionnement.

S'agissait-il d'une prémonition de la part d'André ? Nous ne le saurons jamais.



Devant notre désarroi, Florian, qui est également organiste titulaire à Bourbach-le-Bas, s'est proposé spontanément de nous accompagner à l'orgue en fonction de ses disponibilités. A présent il participe également à nos répétitions. Grand merci à lui pour sa disponibilité, sa générosité, son humour, sa gentillesse !

Lorsqu'il n'est pas libre, c'est la plupart du temps Alain RINGENBACH de Sewen qui le remplace. Le jeune Benoît RUTHMANN de Mortzwiller est également intervenu à plusieurs reprises. Ce dernier nous accompagne pour les mariages et enterrements lorsqu'il est disponible. Merci à eux également.

La transition n'était pas facile pour les choristes, il a fallu s'habituer aux différents organistes (et vice-versa), et surtout prendre le destin de la chorale en mains afin qu'elle continue à bien fonctionner.

Ce travail a été réparti sur plusieurs personnes :

- Concernant les programmes des chants pour les messes et célébrations, ainsi que pour les répétitions, c'est moi (la signataire de cet article) qui ai repris le flambeau. Il s'agit d'un travail fastidieux (il faut adapter les chants et psaumes aux lectures du jour), mais ô combien intéressant, instructif et enrichissant. Cela faisait

3 ans que nous les préparions ensemble avec André, la base était donc heureusement déjà là. Mon principal souci est lorsque des questions surviennent, sans réponses. C'est là que son absence se fait cruellement ressentir.

Je suis également l'interlocutrice des deux chorales auprès de monsieur le curé, du diacre et des organistes pour tout ce qui concerne programmes et chants.

Concernant l'aspect secrétariat et logistique (recherche et rangement des partitions à la tribune, photocopies, feuilles de chants pour les jours de fêtes, liste des lecteurs), c'est Catherine qui a pris le relais entièrement. Elle s'occupe également de préparer les dossiers pour les choristes,

secondée en cela par sa sœur Monique.

Il s'agit là d'un vrai travail d'équipe, qui ne peut fonctionner que sur la base d'une très bonne coordination et entente.

Nous sommes satisfaits d'avoir pu, malgré les difficultés, respecter tous nos engagements, y compris les petits concerts lors de la fête des aînés d'Oberbruck et de Kirchberg-Wegscheid. Florian n'étant pas libre, c'est Alain qui nous a prêté main forte pour répéter les chants à 4 voix. Il nous a accompagnés lors des deux manifestations. Il est bon de pouvoir compter sur les autres, car nous avons toujours besoin d'eux. Merci Alain.

L'ambiance entre les choristes des deux paroisses est excellente, nous nous sommes serrés les coudes dans l'épreuve, et cela nous a rapprochés. A présent il nous faut aller de l'avant car, comme on le dit couramment : « la vie continue malgré tout ». Nous comptons sur André pour nous envoyer des fluides positifs de là où il est.

Les choristes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018, toute en chansons.

Marianne FEUVRIER

# La vie des écoles

## LA GRANDE LESSIVE À L'ÉCOLE MATERNELLE



Le jeudi 19 octobre 2017, c'était la Grande Lessive.

On a accroché nos œuvres sur des cordes à linge avec des pinces à linge.

Le thème de cette année était : « **Ma vie vu d'ici... et là !** »



Pour réaliser notre œuvre, on a essayé de répondre à la question : « Comment est-ce que je ressens l'école à travers mes émotions ? »

Si l'école c'est de la joie : on a utilisé de la peinture jaune et des bouchons de liège.



Si l'école c'est de la tristesse : on a utilisé des feutres bleus pour faire des traits verticaux.

Si l'école c'est de la colère : on a utilisé de l'encre rouge et des pailles pour souffler.

Si l'école c'est de la peur : on a utilisé des craies grasses noires.

Toutes ces techniques, nous les avons utilisées pour nos monstres et pour notre projet sur les émotions.

*Article écrit par Rayhanna, Ilan et Imrane.*



## L'ORIGAMI DES CM1-CM2

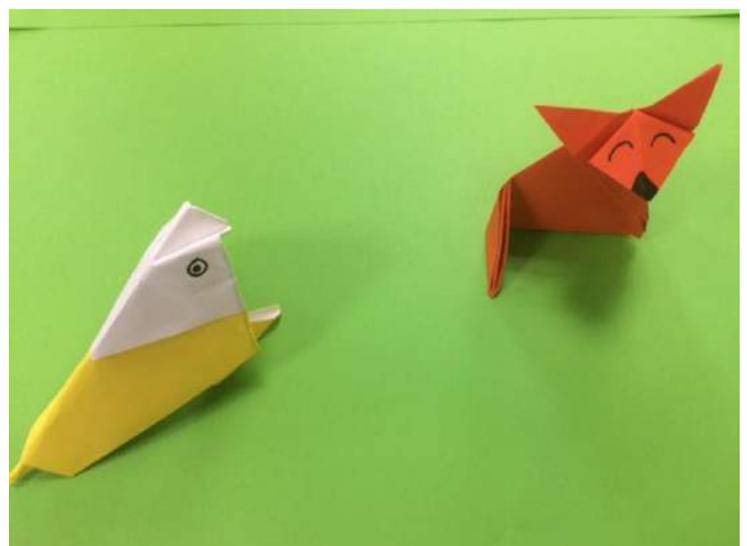
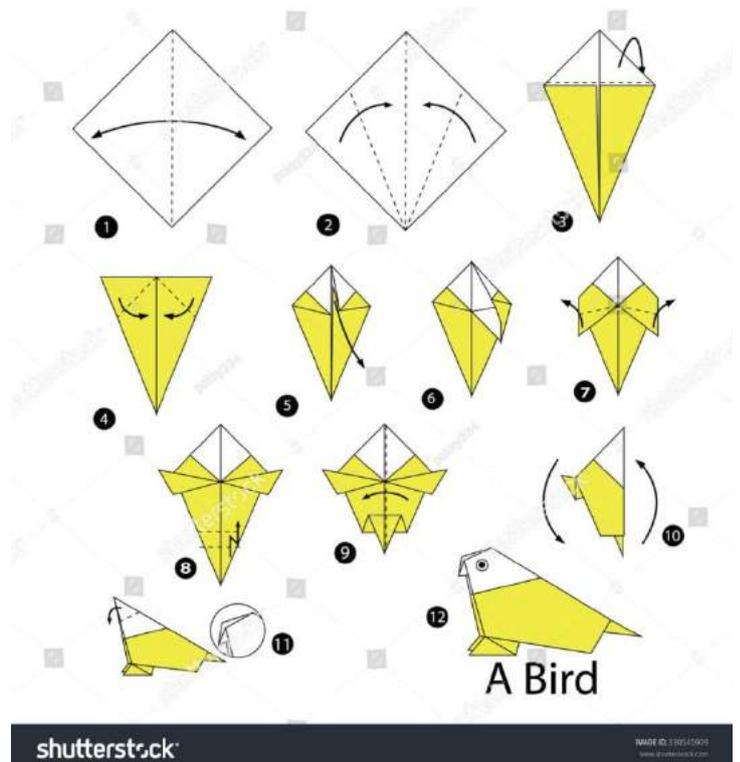
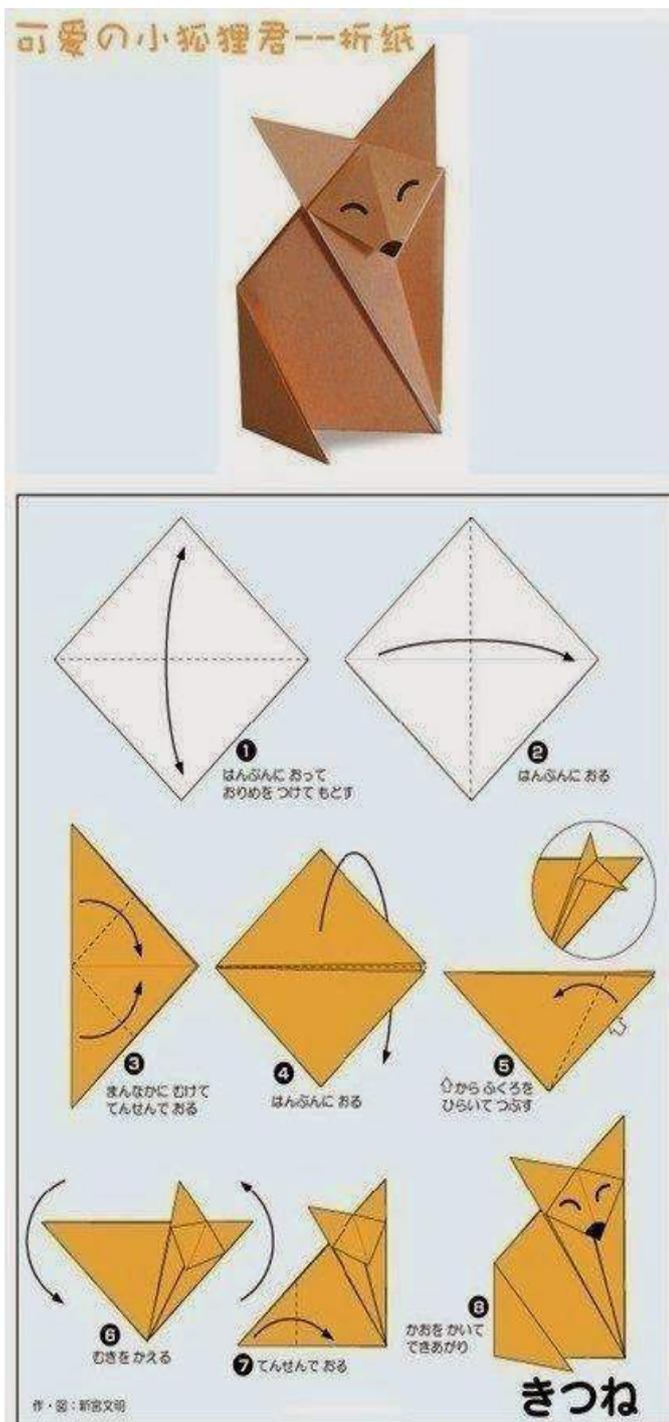
Origami est un mot japonais qui signifie l'art du pliage du papier.

Kimberley et Mathéo en ont réalisé deux : un renard et un oiseau.

- Le renard : pour commencer il faut découper une feuille en carré et la plier soigneusement en suivant les instructions.
- L'oiseau : il faut deux feuilles en forme de carré : une blanche et l'autre de la couleur que vous voulez.

Il faut plier méticuleusement et être patient.

Vous pouvez voir leurs réalisations sur la photo et si vous voulez les faire vous pouvez suivre les plans trouvés sur Pinterest et Shutterstock .



Réalisation de Kimberley et Mathéo

## LE BONHOMME DE NEIGE DES CP-CE1-CE2 DE RIMBACH

Pendant les d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), des élèves avec l'aide de leur maîtresse Euphémie BOCCI ont réalisé un bonhomme de neige en guise de calendrier de l'Avent. Ils partagent avec nous la réalisation de ce beau bonhomme.

### Matériel :

- gobelets en plastique (200 grands et 100 petits)
- agrafeuse
- agrafes
- ciseaux
- papier noir et rouge
- feutre blanc
- pistolet à colle
- scotch
- un chapeau
- une écharpe
- une carotte
- chocolats et bonbons

### Étapes :

1. Prendre les gobelets et les agraffer pour faire une couronne.
2. Refaire une couronne en mettant des gobelets au-dessus et dessous jusqu'à avoir une boule pour faire le corps.
3. Recommencer l'opération avec les petits gobelets pour faire la tête. Assembler les deux parties en les collant.
4. Découper 26 ronds noirs (écrire les nombres de 1 à 24) et 4 ronds rouges, avec l'aide d'un gobelet.
5. Accrocher les ronds noirs (2 pour les yeux) et les ronds rouges (la bouche).
6. Mettre la carotte, l'écharpe et le chapeau sur le bonhomme.
7. Cacher les surprises dans le bonhomme de neige.



Coline et Laya

Eléa, Yann et Euphémie BOCCI (complément du temps partiel de Claire FREITAG)

# Des scouts belges pour la troisième année au verger communal d'Oberbruck :

Depuis 2014, des scouts belges sollicitent notre commune pour y effectuer un camp à proximité du verger communal car les Vosges sont pour eux la montagne la plus proche de leur domicile. Cet été, et pour la troisième fois, une nouvelle troupe a séjourné du 31 juillet au 13 août 2017 dans le très beau cadre du « Senkel ». La municipalité ne leur demande aucun droit de séjour mais en revanche ils sont invités à faire leurs courses sur place, quand c'est possible, afin de faire vivre notre petit commerce local.

Le bouche à oreille fonctionne également en Belgique car déjà un autre groupe souhaite venir durant l'été 2018...

Voici le texte rédigé par un CP (chef de patrouille), Anax est son totem (libellule carnassière à vol puissant) et son qualificatif est conciliant (à acquérir).

Pour rappel, la troupe était composée de 3 chefs scouts pour 19 scouts, il y avait trois patrouilles (logées dans leur pilotis respectifs, cf photos), chacune ayant son CP et son second (SP).

Ils venaient tous du groupe Saint Sébastien - Olne, petit village situé près de Liège.



Le camp que nous avons réalisé à Oberbruck fut l'un des camps les plus enrichissants auquel j'ai participé. De par l'environnement dans lequel nous étions plongés et devant les contraintes auxquelles nous devons faire face, le camp s'organisa bien différemment des autres années. Cela m'apporta une nouvelle façon de vivre un camp scout, une nouvelle vision et une nouvelle organisation.

Avant de débarquer à Oberbruck, je ne m'attendais pas à découvrir un décor si différent de chez nous : de grandes forêts d'épicéas et de feuillus, en contre bas la vallée, l'absence de bruits et ces collines alentours qui donnaient une impression de grandeur et de liberté. Pour ce qui est de la prairie elle-même, je médisais un peu le manque

d'espace mais finalement cela s'avéra très pratique vu la courte distance entre chaque pilotis, nous avons une meilleure coordination entre chaque patrouille. Les autres années, la vie de camp était fort séparée, chaque patrouille dans son coin et réunies seulement pour les activités communes. Ce séjour fut l'occasion de partager des moments entre patrouilles durant les temps libres et de développer notre vie « en meute ». Le seul point négatif selon moi était l'absence de cours d'eau autour de la prairie, pour se rafraîchir. D'ailleurs, sur ce point délicat de l'eau, heureusement que nous pouvions aller nous-mêmes chercher de l'eau potable chez le voisin d'en bas, la première semaine a été très chaude.

Du côté de l'organisation du camp je fus comblé :

plus de marches, moins de jeux de plaine en prairie, ce qui me ravit vu la région et ses nombreux sentiers. Les 5 jours de marche furent inattendus de par les paysages découverts, la sympathie des personnes rencontrées sur les sentiers, le calme résidant sur les massifs que seul le

vent venait troubler, les lacs, les parfums des bois, les plaines de hautes herbes, les paysages que nous avons l'honneur de savourer une fois notre ascension des crêtes terminée...

Je suis heureux d'avoir profité de tout cela cet été (activités, paysages nouveaux,...). Nous n'aurions peut-être jamais eu la chance de connaître tout cela si nos chefs n'avaient pas eu le dévouement et la volonté de nous y emmener. Et merci aux personnes de la région qui nous ont accueillis dans cette région où je reviendrai très probablement!

Merci à eux et à tous ceux qui ont rendu cette aventure possible.

*Anax conciliant*

# Au fil de l'année

## JUILLET

**1<sup>er</sup> juillet : manifestation bruyante à Masevaux**



Pour protester contre la fermeture de l'agence bancaire et après une première manifestation à Oberbruck le samedi 24 juin (déjà relaté dans l'Echo de juillet 2017), un deuxième rassemblement a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet devant la caisse de Crédit Mutuel de Masevaux pour la sauvegarde de la ruralité et des services à la population. Les conseillers départementaux M. Rémy WITH et Mme Fabienne ORLANDI étaient présents ainsi que de nombreux maires, des adjoints, des conseillers municipaux, etc. Plusieurs personnes ainsi que des élus (dont M. Laurent LERCH) n'ont pu venir et se sont excusés. Mais malgré tout, le public, muni de casseroles pour se faire entendre bruyamment, a répondu présent, à tel point que la rue a dû être bloquée et la gendarmerie a assuré le service d'ordre. Une délégation a remis les nombreuses pétitions contre la fermeture de l'agence d'Oberbruck à un directeur inquiet de voir les protestataires pénétrer dans le hall d'accueil de la banque pour y effectuer un petit « concert » de casseroles mais les opposants à la fermeture de l'agence sont des gens responsables contrairement à la

direction et aux administrateurs du Crédit Mutuel La Doller.

## AOÛT

**Du 1<sup>er</sup> au 15 août : camp scout**



La troupe du groupe Saint Sébastien d'Olne, petit village situé près de Liège est venue se mettre au vert au verger communal.

## Emploi saisonnier



Cet été, c'est Dylan SPIESER qui a proposé ses services à la commune. Il a passé plusieurs heures à désherber le cimetière ainsi qu'à balayer les gravillons dans la rue. Il a

également aidé la directrice de l'école maternelle à faire du rangement dans l'école, le grenier ainsi que dans la bibliothèque.

## SEPTEMBRE

### 2 septembre : anniversaire de Georges HERRMANN

C'est Hubert BEHRA qui s'est déplacé ce 2 septembre pour remettre à Georges HERRMANN un panier garni, offert par la Commune, à l'occasion de son 85<sup>e</sup> anniversaire. Nous lui souhaitons de rester aussi vaillant pendant encore de longues années.

### 4 septembre : début des travaux dans la rue du Buhl

Les quelques habitants du haut de la rue du Buhl n'y croyaient plus trop mais la promesse a été tenue par



la commune et un nouveau revêtement en bitume a été posé à partir du N° 14 jusqu'au bout de la rue du Buhl. Ce tronçon était encore le seul du village en « chemin de terre » soumis à des ravinements d'une voie forestière tout proche et à l'apparition régulière de « nids de poules » (\*). L'objectif recherché était d'offrir un accès correct à leur domicile comme c'est le cas ailleurs. La facture définitive s'est élevée à 20 466 € HT sachant que la commune peut (pour combien de temps encore ?) récupérer une grande partie de la TVA pour les travaux d'investissement. Malheureusement plus aucune subvention départementale n'est accordée pour notre voirie communale et ceci dans un contexte de baisse générale des dotations de l'Etat. C'est pour cette raison et dans un souci d'éviter des frais inutiles que la municipalité n'a pas fait poser des bordures ou des « fils d'eau » sur cette partie de rue sachant que les Ets Pichon ont fait le nécessaire pour solutionner l'évacuation des eaux pluviales.

Afin de désenclaver cette rue étroite, un accès est prévu par la Rue des Sources pour relier ces deux rues et ainsi éviter d'avoir des voies « sans issue ». L'opération permettra de créer quelques parcelles constructibles pour revitaliser le village.

*(\*) La rue de la Renardière à partir de la piste cyclable reste le seul tronçon du village en chemin de terre mais s'agissant d'une voie privée, la commune ne peut y intervenir pour des travaux d'amélioration.*

### 9 septembre : mariage d'Anne KLINGLER et Sébastien SWIDLIKIEWICZ

L'évènement devient rare et mérite d'être relaté, visiblement le mariage n'est plus trop à la mode. Anne KLINGLER, enfant du village et fille de Jean-Martin s'est mariée le samedi 9 septembre 2017 avec Sébastien SWIDLIKIEWICZ. Le mariage civil a eu lieu à la mairie suivi de l'office religieux à l'église St-Antoine. Le couple a fait une entrée remarquée sur la place de la Mairie ainsi qu'à la sortie de l'église grâce à un beau carrosse tiré par deux chevaux et conduit par deux cochers. Nous souhaitons tous nos meilleurs vœux de bonheur à ce jeune et sympathique couple tout en regrettant qu'ils ne puissent s'établir dans notre charmant petit village.



### 23 septembre : travaux d'entretien au verger communal

L'idée de créer un verger communal à Oberbruck était excellente, encore faut-il s'en occuper et trouver des volontaires pour la taille des arbres et pour l'entretien régulier des lieux... Une petite équipe composée du maire, de l'adjoint, de l'agent communal et de Marc METZGER s'est donc mis à la tâche, le samedi 23 septembre, pour enlever les grillages de protection,

débroussailler un peu partout et remettre une couche de miscanthus (couverture végétale) au pied de chaque arbre fruitier. Il y avait urgence avant la journée « pique-nique pour tous » du lendemain afin que l'endroit soit beau et agréable... D'autres travaux d'entretien seront nécessaires au printemps (hormis les travaux de taille), avis aux amateurs !

### **24 septembre : pique-nique au verger communal**

Pour la quatrième édition, le moment convivial du pique-nique au verger a pu se tenir sous un soleil radieux. Grâce à la météo clémente, plusieurs villageois ont pu y prendre part. Ils ont pu profiter de l'apéritif offert par la municipalité et du barbecue préparé et mis à disposition.



## **OCTOBRE**

### **Le 2 octobre 2017 : Début des travaux de débroussaillage et de broyage**

Tous les ans durant les mois d'été et après la période de nidification, la commune fait nettoyer les abords des routes et des chemins communaux par l'entreprise Etienne WOLFF. En complément, pour l'année 2017, l'entreprise Romain HOLLER de Masevaux est intervenue à plusieurs endroits au mois d'octobre pour défricher des parcelles communales à l'abandon. Ainsi au Senkel, deux parcelles, en contrebas du verger, ont été broyées afin d'éliminer des végétaux et de la fougère envahissante. Cette opération permettra dès cette année à ces terrains d'être pâturés. Idem sur les parcelles de la Strueth, en face de la famille LIMACHER, où une « mini forêt vierge » s'était développée au fil des années ainsi qu'à



l'avant de la zone vers la rue des Sources. L'objectif recherché étant de ne plus laisser ces terrains en friche et la pâture reste une bonne alternative dans un premier temps (hors milieu trop humide). De nombreuses heures de travail ont ainsi été nécessaires pour le nettoyage de tous ces terrains pour un coût de 2980 € TTC.

### **7 octobre : journée de travail au chalet**

Le 7 octobre, une petite équipe aguerrie s'est retrouvée au chalet des randonneurs d'Oberbruck — Lagerwald Hütte —, sur les hauteurs du Gresson. Il s'agissait de donner un petit « lifting » à ce bel ouvrage construit de main de maître par les bûcherons de la Com-Com Jean KOELL et Didier LÉVÊQUE : enlever mousse et poussière avant de passer une couche d'huile de lin sur les rondins assoiffés.

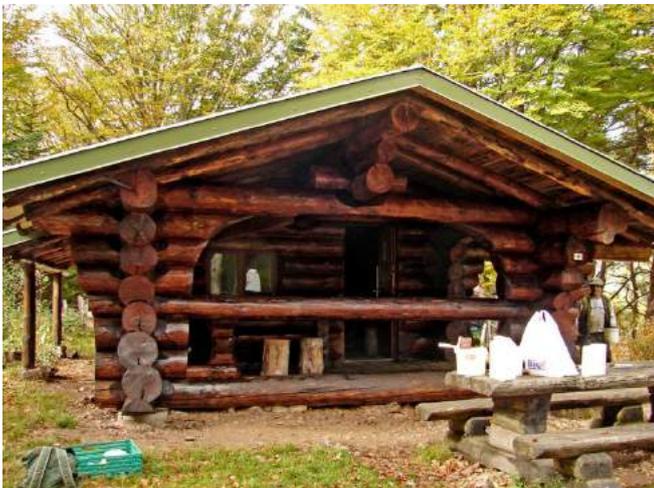


Le balayage et nettoyage de l'intérieur parachevait le travail...



... avant de déguster tous ensemble un repas typique à la ferme-auberge du Moyen-Gresson (Aaahhh ! Le velouté de potimarron savouré dans l'ambiance chaleureuse de la ferme-auberge !). Puis sonnait l'heure de la descente avec le sentiment du devoir accompli ... jusqu'à la

prochaine fois. En effet, entre-temps, le chalet a subi des dégradations de la part de promeneurs indéclicats. Mais il faudra compter avec les intempéries pour programmer une nouvelle journée « Travaux ».



Francis COMTE

#### 14 octobre : sortie en forêt communale



Le 14 octobre 2017, une journée à l'image de son thème : la sortie en forêt — flamboyante sous son chaud soleil d'automne.

Ce fut l'occasion de visiter les diverses parcelles de la commune, en particulier les dernières acquisitions.



En effet, lorsqu'une parcelle limitrophe est à vendre, la commune s'efforce de la racheter — une façon de valoriser notre patrimoine forestier. Ce dernier, géré par notre agent ONF, Martin LEGRAUX, assure périodiquement des revenus à la commune suite aux ventes de bois.

Cette visite aura permis de faire le point sur les attaques de scolytes, particulièrement inquiétantes depuis les périodes de sécheresse récurrentes. En effet, celle-ci affaiblit (stresse) les arbres — tout spécialement les épicéas. Les insectes xylophages se glissent sous l'écorce ce qui provoque le dépérissement rapide de l'arbre.



Un détour par le chalet des randonneurs d'Oberbruck, sur les hauteurs du Gresson, permet de faire l'état des lieux et ... nous mit en appétit pour un excellent repas servi à l'Auberge-Refuge du Neuweiher.

Nous remercions nos agents ONF Martin LEGRAUX et Marc METZGER (retraité) pour avoir mis leur professionnalisme à notre service lors de cette sortie patrimoine vivifiante.

Francis COMTE

#### 19 octobre : anniversaire de Marthe WEISS



Le maire, accompagné de ses trois adjoints a rendu visite le jeudi 19 octobre à Madame Marthe WEISS pour lui souhaiter, au nom de la communauté villageoise, un joyeux anniversaire. À l'occasion de ses 85 printemps, la municipalité lui a offert un panier bien garni par le magasin Proxi.

La jubilaire était entourée de ses enfants. Nous lui souhaitons vivement de rester en bonne santé et de garder sa pleine forme afin de pouvoir couler des jours paisibles avec son époux Henri.

## 21 octobre : inauguration du gîte Évasion Nature



Ce samedi 21 octobre, la famille LORENTZ a inauguré leur très beau gîte « Évasion nature » situé au premier étage de leur résidence, rue de la Renardière. La commune était représentée par ses deux adjointes, parmi les invités, nous pouvons noter la présence de M. Laurent LERCH, président de la Com-Com. Bravo à Céline et Jean-Marie pour la réussite de ce premier gîte à Oberbruck.

## NOVEMBRE

### 11 novembre : commémoration pluvieuse

À l'issue d'une messe en mémoire des victimes de guerre, une prenante cérémonie intercommunale s'est déroulée devant le Monument aux Morts d'Oberbruck, animée par le corps des sapeurs-

pompier sous la direction du lieutenant Christian TROMMENSCHLAGER et de son adjoint Régis BEHRA.

Ce corps est issu de la réunion des pompiers des trois communes Dolleren, Oberbruck et Rimbach — représentées ici par leurs élus respectifs Jean-Marie EHRET, Jacques BEHRA et Antoine GROSJEAN. On notait la présence d'un fort contingent de Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP), preuve de l'investissement des jeunes envers la société civile.



La République reconnaissante envers ses enfants morts pour la Nation nous encourage — à travers la voix des élus de nos communes — à prendre soin de notre avenir en nous souvenant des terribles épreuves passées...

Appel entendu par les enfants des écoles qui entonnèrent en chœur *la Marseillaise* après dépôt solennel de gerbes au pied du monument, l'une de la part des communes, l'autre de la part du Souvenir français.



Recueillement en présence des représentants des trois communes, et ceux du Souvenir français Roger GAUGLER et André KIPPELEN.



C'était le moment pour la jeune Mélissa Gauthron, JSP, de franchir un cap en recevant son casque de pompier.



Puis la chorale d'Oberbruck-Kirchberg interpréta un chant de circonstance *Il restera de toi*. Le *Chant des Partisans* chanté par les enfants annonçait la fin de cette belle cérémonie.



Après cet émouvant bouquet musical, l'assistance fut invitée à partager le verre de l'amitié au foyer communal.

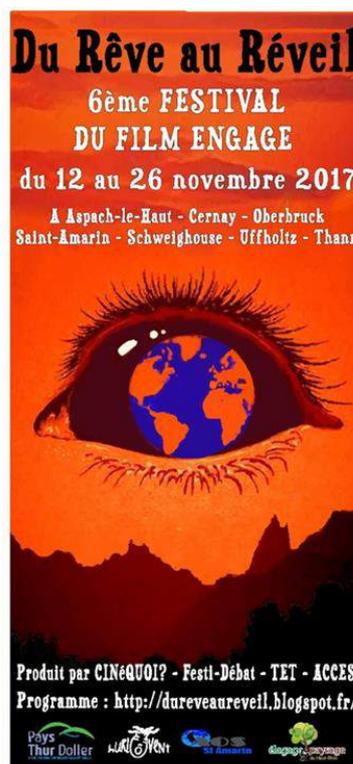
On notait dans l'assistance la présence du capitaine honoraire Roger STUDER (95 ans) aux côtés du lieutenant honoraire Henri WEISS, et celle du lieutenant honoraire Rémi ZURAKOWSKI (que l'on retrouve au centre sur la 2e photo de cette page). La présence de ces anciens



chefs de corps est un encouragement pour les JSP, montrant ainsi la cohésion du Corps des Sapeurs-Pompiers de Dolleren-Oberbruck-Rimbach.

Francis COMTE

## 24 et 26 novembre : un ciné-club à Oberbruck ?

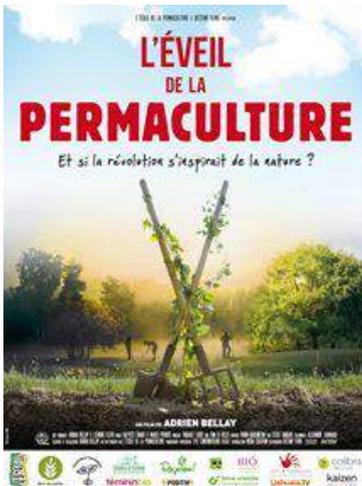


Pour la 6<sup>e</sup> année consécutive, la salle du Foyer Communal a accueilli deux projections de longs métrages, dans le cadre du festival du film engagé « du Rêve au Réveil » organisé par 4 associations du pays Thur Doller. Deux soirées qui ont attiré un public curieux et intéressé.

« Retour à Forbach », un film de Régis SAUDER, retrace l'enfance d'un fils du pays, qui retourne dans sa Lorraine natale pour y retrouver ses amis, ses souvenirs, ce qu'il a aimé et ce qui l'a fait

fuir... Un film qui soulève de nombreuses questions de société, autour du chômage, de la mine, du communautarisme, de la haine, mais aussi de l'amitié et du vivre-ensemble. Un film qui donne la parole, et apporte aussi des éléments de réponse et la sensibilité du réalisateur. Noëlle CASANOVA de la Ligue des Droits de l'Homme a pu animer un échange avec le public.





Après cette soirée plus intimiste, « l'Éveil de la Permaculture » a connu, dimanche après-midi, un succès assez extraordinaire : 135 participants pour la clôture du festival.

Les chaises n'ont pas suffi... Dans notre vallée où le jardinage est roi, le public fut au rendez-vous pour découvrir ou redécouvrir les raisons et principes de cette méthode (ou philosophie?) de culture assez récente. Une découverte enrichie par les témoignages de certains participants et de Christophe KOEPEL, intervenant de la soirée. Les spectateurs se sont ensuite attardés, autour d'un verre de bière ou de jus de pomme, en partageant lard et fromage fournis par un éleveur de la vallée ; l'occasion de passer un bon moment et de finir le festival en beauté. En espérant retrouver, l'an prochain, d'autres documentaires aussi enrichissants.

## DÉCEMBRE

### 10 décembre : repas du 3<sup>e</sup> âge

Comme à l'accoutumée, en ce dimanche 10 décembre, la municipalité a organisé conjointement avec le club du 3<sup>e</sup> Âge le repas de Noël de nos aînés.



Dans une salle décorée aux couleurs de Noël, et sous la vigilance d'un superbe sapin offert par

l'un des invités — M. Constant LEHMANN —, nous avons été reçus par le discours de bienvenue de notre maire, Jacques BEHRA, avant de déguster des mets fins dans une ambiance cordiale, où chacun pouvait se sentir entouré. Après une prestation de circonstance offerte comme un rubis par la chorale d'Oberbruck-Kirchberg, la journée s'est terminée dans une ambiance festive, sous la faconde d'Alain RINGENBACH.

Merci à tous pour cet agréable moment convivial !

Francis COMTE

### 9 et 22 décembre : taille de formation d'hiver au verger communal

Profitant de la période hivernale, sous la main experte de Paul FLUHR, moniteur de taille de l'association des arboriculteurs de la vallée de la Doller et environs, la taille des arbres du verger communal a été assurée avec l'aide de Guillaume FREITAG.

Compte tenu de l'âge des sujets, il s'est agi d'une taille de formation visant à éclaircir l'intérieur des arbres et à équilibrer harmonieusement le positionnement des branches charpentières, sous charpentières et fruitières par rapport à la flèche centrale.

Dans certains cas, outre la taille, certaines branches ont été repositionnées au moyen d'écarteurs et de liens.

Ultérieurement, lorsque les arbres seront arrivés à maturité, la taille visera à favoriser la fructification.

Merci encore à l'intervention efficace, experte et aiguisée de Paul FLUHR assisté de Guillaume FREITAG.



## Le camp de prisonniers de guerre allemands à Oberbruck

(Article paru dans « Patrimoine Doller » n° 22)

*De 1946 à 1948, des prisonniers de guerre allemands ont travaillé dans les usines Zeller de la vallée : filature d'Oberbruck, et tissages de Sewen, Wegscheid, Kirchberg-Langenfeld. Ces hommes provenaient de différents camps où ils ont été sélectionnés sur la base de leur formation dans le textile.*

Souvenirs de Hans BUDER (1927-2011) et Siegfried RIEDEL (1927-2013) complétés par Heinz BEER (né en 1925) :

### Le camp

Nous logions dans un bâtiment désaffecté de l'usine de la Renardière (Renschmiede). Une partie de ce bâtiment existe encore<sup>(1)</sup>.

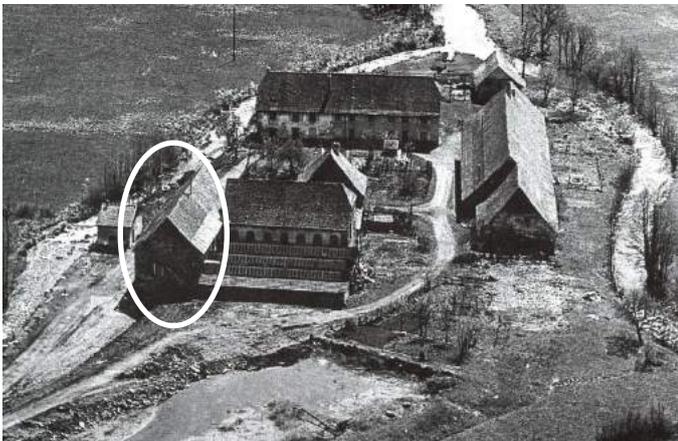


Photo de la Renardière, prise par M. Raymond MATTAUER probablement dans la deuxième moitié des années 1950, et parue dans « Le temps oublié au fil de la Doller ». Entouré : le bâtiment qui abritait les prisonniers.

Au début, nous étions plus de trois cents internés et occupions les deux niveaux du bâtiment. Par la suite, nous n'étions plus qu'une centaine<sup>(2)</sup> et

logions uniquement à l'étage, le bas étant devenu un dépôt de bric-à-brac.

Nous dormions dans des lits en bois superposés, récupérés de la Wehrmacht. Il n'y avait pas d'échelle pour l'accès au lit supérieur. Il fallait s'y hisser à la force des poignets, en prenant appui avec les pieds sur le lit inférieur. La literie consistait en une paille, un oreiller également bourré de paille et deux couvertures. Au milieu de la salle, des tables et bancs tenaient lieu de réfectoire. Nous avions des armoires métalliques pour nos affaires personnelles. Un gros poêle en fonte nous chauffait l'hiver. Il y avait toujours des chutes de bois à la filature (débris de caisses...) et du charbon pour alimenter le feu.

Pour la toilette, nous disposions d'un long lavabo en tôle muni de part et d'autre d'une rangée de robinets d'eau froide. Nous nous lavions aussi dans la Doller (plus facile d'accès que le cours d'eau du Rimbach). Des WC rudimentaires étaient installés le long du Rimbach et un autre se trouvait à l'intérieur, à l'étage, relié à une fosse.

Une partie de la chaufferie de l'usine avait été transformée en cuisine par l'entreprise de maçonnerie PATTY, qui a posé un carrelage blanc.

Administrativement, le camp d'Oberbruck dépendait du Dépôt de Mulhouse, à la caserne LEFEBVRE. Les « dépôts » étaient des centres administratifs et lieux d'hébergement des prisonniers en transit. Gérés par des militaires français, ils se tenaient dans des casernes de grandes villes.

À la tête de tous les camps de prisonniers allemands se trouvait un responsable français qui supervisait l'organisation matérielle du camp (dans notre cas GASSER, contremaître à l'usine de

<sup>(1)</sup> Bâtiment Ringenbach

<sup>(2)</sup> Les autres étaient partis travailler à l'usine ZELLER d'Étueffont, et peut-être aussi dans des entreprises de la vallée de Thann, où existaient au moins sept camps.

Sewen, puis son fils), et un commandant allemand (ici Herbert SÜNNEMAN) qui s'occupait des affaires internes, comme la discipline, la répartition des tâches..., ainsi que des travaux administratifs. Sa chambre, à l'étage, tenait aussi lieu de bureau. On le voyait rarement.

Le cuisinier avait également sa chambre à l'étage.

Les gardiens se trouvaient dans une guérite. Au début, c'étaient des militaires français, relayés ensuite par des civils. Parmi eux : Paul KLINGLER, Prosper WEISS, Bernard BEHRA<sup>(3)</sup>, Sylvère WEISS, Paul WEISS, Louis KESSLER, Émile ILTIS, Léon BOCKSTAHL, Victor BELLICINI... tous devenus de bons camarades par la suite<sup>(4)</sup>.

Nous avons de bons rapports avec eux. La surveillance n'était pas sévère, loin s'en faut ! Contre une bouteille de rouge, les gardiens fermaient les yeux sur nos escapades nocturnes (pour chaparder des fruits, voir des filles...), à condition d'être de retour le lendemain matin. D'ailleurs, la serrure de la porte du bâtiment était défectueuse : on pouvait facilement se faire la belle le soir. Dans nos déplacements en groupe, nous étions toujours accompagnés par un gardien portant son fusil sur l'épaule. Mais l'arme n'était pas toujours chargée<sup>(5)</sup>, et de toute façon il était inutile de chercher à s'évader, le Rhin étant surveillé de près. Un seul avait essayé : Joseph MUCHA, repris à Burnhaupt-le-Haut. Seule sanction : le crâne rasé, comme dans l'armée française.

---

<sup>(3)</sup> Bernard BEHRA (dit « Chåko ») avait accompagné un groupe de prisonniers à Sewen, pour la réfection du canal de retenue d'eau : « Ils étaient une trentaine, j'étais seul avec un fusil et un bras invalide. Cette surveillance était pure formalité : s'ils l'avaient voulu, ils auraient facilement eu le dessus ! »

<sup>(4)</sup> Ironie de l'histoire : certains gardiens étaient peu avant des soldats incorporés de force alsaciens dans l'armée allemande, et y avaient peut-être passé plus de temps que les prisonniers eux-mêmes !

<sup>(5)</sup> On raconte qu'au retour d'une promenade, un dimanche après-midi, deux prisonniers soutenaient leur gardien qui s'était un peu trop attardé au bistrot, tandis qu'un troisième portait le fusil !

## La vie au camp

Les jeunes célibataires dont nous étions supportions la captivité sans trop de problèmes. Pour les hommes mariés, les pères de famille, c'était plus difficile. Ce sont d'ailleurs eux qui ont été libérés en premier lieu.

Notre camp avait bonne réputation : les prisonniers étaient bien traités, correctement nourris, d'autant plus que ceux d'entre nous qui travaillaient à la boucherie rapportaient souvent des restes qui amélioraient l'ordinaire. À l'occasion, nous pêchions dans la Doller, à la main, truites et gardons rouges, que nous faisons rôtir.

Un cuisinier et deux aides préparaient les repas. Parfois on leur adjoignait des prisonniers inaptes au travail à l'usine. Vaisselle et couverts étaient en aluminium. Nous avons des couverts militaires pliables, avec de tout petits manches. Après le repas, on comptait assiettes et couverts au moment de les ramasser.

Comme dans tous les camps, il y avait une infirmerie pour les petits maux. Mais dès que c'était plus grave, nous étions emmenés au Lazaret du Dépôt.

Nous portions un mélange de vêtements allemands et américains. En général, la veste était celle de la Wehrmacht, avec de grandes lettres « PG » (Prisonnier de Guerre)<sup>(6)</sup> peintes en blanc sur le dos. À notre libération, nous avons gratté cette inscription avec une lame de rasoir ou un canif.

Les vêtements que nous recevions du Dépôt étant élimés et troués, nous cousions nous-mêmes sous-vêtements et chemises à partir de chutes de tissu provenant de l'usine – en ayant, au préalable, décousu de vieux habits pour en faire des patrons. Nous avons aussi confectionné des housses pour nos couvertures qui piquaient !

---

<sup>(6)</sup> Ne manquant pas d'humour, les prisonniers avaient donné aux lettres PG le sens de *Wir haben Paris Gesehen* (nous avons vu Paris).

Nous lavions nous-mêmes nos vêtements à la fontaine de la Renardière ou à la rivière. Nous pouvions aussi faire chauffer de l'eau sur un poêle à bois, à la chaufferie.

Certains d'entre nous travaillaient parfois chez PATTY<sup>(7)</sup>, ou chez l'habitant pour effectuer des travaux agricoles, payés en nature : vêtements, nourriture...

Bien que cela fût défendu, nous recevions parfois un peu d'argent, surtout de la part des filles.

Ici, nous pouvions commencer à écrire à nos familles sur du vrai papier à lettres et n'étions plus limités dans nos écrits comme dans les camps précédents, où nous n'avions droit qu'à quelques lignes sur un formulaire pré-imprimé. Cependant, pour le courrier envoyé comme pour celui que nous recevions, la censure s'exerçait toujours : interdiction de parler de politique, de l'armée, des gardiens... Nous pouvions évoquer notre travail. Notre courrier transitait par le Dépôt.

De temps à autre, des représentants de la Croix-Rouge nous rendaient visite. Nous pouvions leur confier d'éventuels souhaits, réclamations...



La Renardière à l'époque du camp. Dessin de Pierre KOENIG (1926-2013), d'après ses souvenirs d'enfance :

« Je rencontrais souvent les prisonniers, lorsque j'allais rendre visite à ma tante, Odile RUSTERHOLTZ, qui habitait à la Renardière. Je les

---

<sup>(7)</sup> Des prisonniers avaient participé à la réfection de l'école après son incendie au lendemain de la guerre.

connaissais tous. Certains avaient sympathisé avec ma tante, devenue leur confidente, qui leur rendait aussi d'appréciables services (couture, soins...). Ils l'appelaient Mutti (Maman) et sont restés leur vie durant en relation avec elle et sa famille. »

### À l'usine

Hormis ceux qui travaillaient à Oberbruck, les prisonniers étaient acheminés sur leur lieu de travail par les deux camions de l'usine.

À l'usine, nous étions traités comme le personnel civil. Nous nous entendions bien avec nos collègues civils, qui nous apportaient des vêtements et de la nourriture comme du pain, du lard, du pâté... Avec le temps, on a fini par tutoyer tout le monde. Il arrivait même que le lieu de travail soit le cadre d'étreintes amoureuses furtives entre des prisonniers et des ouvrières.

Les officiers prisonniers n'étaient pas tenus de travailler. Ils le faisaient quand même pour ne pas s'ennuyer. Mais leur grade n'était plus pris en compte, ils devaient se soumettre à la hiérarchie de leur lieu de travail.

En guise de salaire, nous recevions des bons d'achat<sup>(8)</sup> à la Kantine du camp pour des articles courants : entretien, hygiène, mercerie, papeterie...

Une petite anecdote : un jour, l'un de nous a taquiné Léon BOCKSTAHL à l'usine :

« Je parie que votre fusil n'est même pas chargé.

— Comment ça, pas chargé ? »

Et pan ! Le coup, tiré en l'air, a traversé la verrière. La détonation a résonné de salle en salle, ameutant tout le monde. Nous étions pliés de rire. Pendant une semaine, le bruit a couru qu'un prisonnier voulait s'échapper et que Léon avait tiré sur lui !

---

<sup>(8)</sup> *Lagergeld*, argent du camp.

## Loisirs

La Croix-Rouge et la YMCA<sup>(9)</sup> nous fournissaient livres, jeux de société, jeux de cartes, ballons de foot, de rugby, gants de boxe...

« J'étais responsable de la distribution des objets de la YMCA », nous apprend Siegfried. « C'est d'ailleurs moi qui ai introduit cet organisme à Oberbruck, suite à un prospectus que j'avais vu au Dépôt. »

Nous faisons du sport sur le terrain en triangle à la jonction du Rimbach et de la Doller. Nous avons baptisé cet espace *Deutscheseck* (coin allemand), en référence à l'appellation de la région près de Coblenze, ville où la Moselle conflue avec le Rhin.

Notre équipe de football, véhiculée par un camion de l'usine, disputait parfois des matches contre l'équipe des prisonniers du Dépôt (tantôt nous jouions à Mulhouse, tantôt à domicile), ou contre le groupe du petit camp de Niederbruck<sup>(10)</sup>. Il nous arrivait aussi de taper le ballon contre des équipes civiles : Kirchberg-Wegscheid, Oberbruck. Nous étions considérés comme les autres joueurs. Parfois, on mélangeait les footballeurs des camps opposés en équipes « mixtes ».



L'équipe des prisonniers sur le terrain de football au Breuil (l'actuel aérodrome).

<sup>(9)</sup> *Young Men's Christian Association* ou association de jeunes hommes chrétiens.

<sup>(10)</sup> dont la dizaine de prisonniers travaillaient à la cuivrierie.

Il est possible que maillots et shorts aient été confectionnés par les joueurs eux-mêmes.

1. Auguste SCHIRM.
2. L'entraîneur (également un prisonnier).

Bernadette COMTE

**À suivre...**

## UBUGIRIGIRI BUGIRA BABIRI (proverbe burundais)

« ON NE RÉUSSIT AUCUN PROJET TOUT SEUL,  
MAIS À PLUSIEURS »

Le Burundi situé en Afrique au niveau de l'Équateur (région des grands lacs) est sorti complètement exsangue en 2007 d'une guerre civile fratricide fragilisant davantage son développement. L'association « 4 Horizons » (animée par un prêtre qui est venu aux obsèques de Jacques SCHEUBEL) cherche du matériel divers pour remplir un conteneur pour Gitega (une ville du centre du Burundi).



**Vous pouvez prendre contact avec Denise ROY 03/89/82/04/42 ou [roydenise@orange.fr](mailto:roydenise@orange.fr)** qui se chargera de rapatrier le matériel dans la région de Nancy. La commune est disposée à donner l'une ou l'autre machine à coudre du Musée BOSSART mais peut-être que vous aussi avez de telles machines chez vous dans votre grenier... L'association récupère également du matériel médical, de pédiatrie, de laboratoire ou encore du matériel scolaire et de bureautique. On peut également faire un don à l'association « 4 Horizons » pour le projet « conteneur Gitega ».

# Nature et environnement

## La part du loup



Dans le massif vosgien, la présence du loup est qualifiée de permanente depuis 2011

Le retour du loup en France fait peu d'indifférents. Ici comme ailleurs, l'accueil de la bête sauvage reste glacial, suscite beaucoup d'émois, la colère et les envies de meurtre de certains éleveurs, chasseurs et élus locaux. La sérénité a peu de chances de percer dans le brouhaha ambiant entre menaces et commentaires fiévreux qui manquent cruellement d'épaisseur. Voici en guise de bilan provisoire les dernières nouvelles de son installation dans la région et un rapide retour sur son histoire naturelle et sociétale.



Voyageur infatigable, le loup peut franchir 70 à 80 km en 24 heures.

S'il fallait commencer par tirer de cette aventure moderne une sorte de bilan éthique ou philosophique, la moralité publique risquerait d'en souffrir quelque peu. Car au final, que l'on grave avec ferveur dans le marbre les droits de l'homme ou ceux de l'animal dans une convention au rayonnement international, l'indulgence, la bienveillance, la tolérance ne pèsent pas plus lourd qu'un flocon dans la tourmente lorsqu'il s'agit de ménager un peu de place à l'étranger, au migrant, au visiteur, qu'il prenne la forme d'un bipède ou d'un quadrupède.

La force des possédants, des barbelés ceinturant les terres font toujours loi, celle encore de la légitimité des enfants de la mère patrie, la caste "*des imbécil's heureux qui sont nés quelque part*" (c'est du Georges BRASSENS).

Et voilà que le loup, ce malandrin gris infréquentable qui trottait dans toute l'Europe il y a déjà plusieurs centaines de milliers d'années, pointe à nouveau sa truffe sombre en un pays se flattant des plus belles vertus dites "civilisées". Il y aurait quelque chose d'amusant et même de franchement réjouissant dans cette pirouette

anachronique si elle ne prenait l'allure d'une dérive peu flatteuse tantôt tragi-comique tantôt dramatique. Car on vocifère, on menace, on en vient aux mains et pour finir on flingue, seul soulagement efficace à la fureur.

### **Historique du loup vosgien :**



Le dernier loup alsacien connu a été abattu dans le Sundgau en 1908... En 1994, après une longue parenthèse, un loup braconné annonce la couleur tragique du premier animal de retour, 86 ans après son extermination. Il s'agissait d'un loup de souche italienne comme ceux arrivés dans les Alpes françaises. Sa présence qualifiée de permanente dans le massif vosgien date à présent de 2011, avec une première reproduction attestée en 2014 (2 louveteaux). Il n'y a pas eu de nouvelles naissances observées depuis, la population se situerait aux alentours de 3 à 5 loups (3 animaux connus de façon certaine).



Il est fort probable par ailleurs qu'une jonction avec des loups originaires d'Europe de l'Est se fasse très bientôt puisque la présence de cette souche a été confirmée le 28 août 2015 en Allemagne, à cinq kilomètres seulement de la frontière alsacienne. Mais il faut savoir que pour l'heure, le réseau FERUS (association pour la conservation de l'ours, du loup et du lynx: [www.ferus.fr](http://www.ferus.fr)) et l'Observatoire des Carnivores Sauvages appellent leurs adhérents à ne plus transmettre de données précises, ces observations étant susceptibles d'être utilisées

par le gouvernement pour organiser des plans d'abattage.

### **Un monde sauvage qui s'efface :**

C'est une trace sur la neige, un mince toupet de poils accroché sur une écorce, une nuit d'écoute à détecter les appels de la forêt, une manière quelque peu savante à ausculter le pouls de la montagne. Pour Alain LAURENT, président de l'OCS (Observatoire des Carnivores Sauvages), c'est aussi parfois une longue traque improvisée de plusieurs jours à suivre la piste d'un animal à l'inépuisable vitalité... Il y a dans la vocation de ce naturaliste de terrain hors du commun une dimension à large spectre relevant à la fois d'anachronismes, de spiritualité et de philosophie. Mais pour Alain LAURENT, le doute n'est pas permis : loup et lynx ont leur place dans les Vosges.



Le domaine vital d'un de ces grands carnivores couvre entre 150 et 400 km<sup>2</sup>, voilà qui laisse à réfléchir pour tous ceux qui le considèrent de trop dans notre environnement. 3 loups sur le massif vosgien et 2 lynx... pour une population humaine pesant 200 habitants au km<sup>2</sup> en Alsace, la dispute du territoire tient d'une arrogance et d'une intolérance ne souffrant d'aucun complexe. Pas moins de douze cas de braconnage avérés ont été relevés sur le lynx dans les Vosges depuis le programme de réintroduction de 1983, sans compter les disparitions mystérieuses. Des crimes parfaits qu'aucune enquête n'a jamais réussi à élucider et des procédures complaisantes pour le moins suspectes !

Pour ceux qui souhaitent soutenir l'OCS ou simplement en savoir plus sur ses activités et publications, leur site est consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.observatoire-carnivores-sauvages.fr>

Bruno MATHIEU

# État civil

2<sup>e</sup> semestre 2017

## Naissances

néant

## Mariage

9 septembre 2017 : mariage d'Anne KLINGLER, fille de Jean-Martin KLINGLER, et Sébastien SWIDLIKIEWICZ.

## Décès

Madame Catherine MUNSCH née SCHWEBELEN  
le 6 septembre 2017 à l'âge de 66 ans

Madame Anne-Marie TROMMENSCHLAGER née  
BAEUMLER  
le 20 septembre 2017 à l'âge de 89 ans

Monsieur Hubert KACHLER  
le 27 novembre 2017 à l'âge de 75 ans

## Anniversaires 1<sup>er</sup> semestre 2018

### JANVIER

Le 1 <sup>er</sup>	Armand WEISS	86 ans
Le 9	LEHMANN Béatrice	79 ans
Le 13	Marie-Jeanne ZIMMERMANN	83 ans
Le 17	Bernadette COMTE	71 ans

### FÉVRIER

Le 17	Ferdinand BEHRA	92 ans
Le 20	Suzanne WEISS	89 ans
Le 22	Marie-Rose EICH	75 ans
Le 28	Charles KOENIG	78 ans

### MARS

Le 4	Julien BEHRA	73 ans
Le 8	Andrée EHRET	83 ans
Le 14	Geneviève HIRTH	75 ans

Le 17	André KIPPELEN	76 ans
Le 17	Antoine MUNSCH	74 ans
Le 22	Fernande BISCHOFF	79 ans
Le 23	Antoine EICH	76 ans

### AVRIL

Le 7	Pierre MUNSCH	78 ans
Le 8	Marcel WALTER	89 ans
Le 12	Annette MANIGOLD	71 ans
Le 15	Anne SCHEIBEL	77 ans
Le 26	Anne-Marie HOLSTEIN	86 ans

### MAI

Le 6	Liliane KLINGLER	78 ans
Le 9	Marie-Thérèse RINGENBACH	74 ans
Le 16	Solange ZIMMERMANN	85 ans
Le 16	Constant LEHMANN	81 ans
Le 20	Pierre VERAZZI	82 ans
Le 21	Marie-Thérèse AST	94 ans
Le 21	Gaston WALTER	82 ans
Le 26	Monique RUSTERHOLTZ	88 ans
Le 26	Yvonne LEHMANN	82 ans
Le 26	Anne-Marie ROBISCHON	78 ans

### JUIN

Le 6	Bernadette BREITENSTEIN	92 ans
Le 6	Patrice MANIGOLD	70 ans
Le 13	Antoinette STUDER	93 ans
Le 17	Marcel GASSER	82 ans
Le 22	Bernadette MUNSCH	79 ans
Le 23	Jean-Marc BOUILLY	75 ans
Le 30	Irène BELLICINI	72 ans

### JUILLET

Le 1 <sup>er</sup>	BELLICINI Joseph	83 ans
Le 8	WEISS Henri	85 ans
Le 13	BOECKLE Edgar	74 ans
Le 16	ZURAKOWSKI Rémy	71 ans
Le 18	PATTY Marius	82 ans
Le 25	KLINGLER Marguerite	95 ans
Le 29	LIMACHER Robert	71 ans
Le 22	KLINGLER Anna	79 ans
Le 31	HERRMANN Paulette	87 ans

# Informations

## MAIRIE

### Secrétariat

Heures d'ouverture au public :  
mardi et vendredi de 9 h à 11 h,  
jeudi de 16 h 30 à 19 h.

Site internet : oberbruck.fr  
Facebook : commune Oberbruck  
Tél. : 03.89.82.00.55  
Fax : 03.89.82.91.60  
E-mail : mairie.oberbruck @tv-com.net  
Permanence du Maire : uniquement sur rendez-vous.  
E-mail : jacbehra@yahoo.fr

### Agence postale communale d'Oberbruck

Ouvert de 8 h 30 à 11 h 30 du lundi au samedi,  
sauf mercredi.  
Tél. : 03.89.82.01.00

### Départ et arrivée dans la commune

Arrivée, départ ou simple changement d'adresse dans la commune : dans votre intérêt, n'omettez pas de le signaler au secrétariat de la Mairie.

### Trésorerie de Masevaux

La trésorerie est fermée au public le mardi après-midi et le vendredi, les horaires d'ouverture du lundi au jeudi :  
8 h 30 - 11 h 30 et de 13 h 30 - 16 h 00

### Éclairage public

En cas de panne d'une ampoule de l'éclairage public, veuillez le signaler au secrétariat de la Mairie.

### Les tournées du Médiabus

Attention, nouveaux horaires : un passage chaque premier lundi du mois :

5 mars, 7 mai, 4 juin.  
Stationnement rue de la Renardière de 14 h 45 à 15 h 30.



À votre disposition : ce service est gratuit.

### Ordures encombrantes :

Stationnement de la déchèterie mobile rue de la Renardière :

lundi	19 mars	12 h à 19 h
lundi	11 juin	12 h à 19 h

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018** votre service de collecte des déchets évolue.

La collecte du tri sélectif se fait une fois tous les 15 jours, le vendredi des semaines paires, devant votre domicile, EN SACS TRANSPARENTS JAUNES fournis GRATUITEMENT par le SICTOM avec possibilité de déposer, à côté des sacs de tri, les cartons volumineux, sous réserve que ceux-ci soient pliés et ficelés. Dans un même sac de tri, vous pourrez déposer EN MÉLANGEANT l'ensemble des emballages en plastique et en métal, les briques alimentaires, les petits cartons, tous les papiers.

Pour les verres, vous devrez continuer à les déposer dans les points d'apports volontaires. Si vous avez un doute, suivez les consignes présentes sur les sacs de tri !

Lors de chaque collecte des sacs de tri sélectif, vous pourrez déposer autant de sacs de tri que nécessaire.

L'accès aux différents services de déchèterie du SICTOM (fixe et mobile) ne sera plus autorisé que sur présentation d'un badge d'accès individuel et numéroté.

Les sacs jaunes peuvent être récupérés durant les heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

### Déchèterie d'Étueffont

**HIVER : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

LUNDI	FERMÉE	
MARDI au VENDREDI	9 h – 12 h	13 h 30 – 16 h
SAMEDI	Non-stop : 9 h – 17 h	

ÉTÉ : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

LUNDI	FERMÉE	
MARDI au VENDREDI	9 h – 12 h	13 h 30 – 18 h
SAMEDI	Non-stop : 9 h – 18 h	

### Population légale à OBERBRUCK au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

413 habitants.

### Tarif du terrain multisports :

6€ pour 1 h d'utilisation

25 € pour un abonnement 12-18 ans

40 € pour un abonnement adulte

50 € pour un abonnement familial

**Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.**



### Les Restos du Cœur

Le centre est ouvert le mardi et vendredi de 14 h à 16 h 30 à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2016 et est joignable au **03.89.39.80.27/09.53.94.97.74** ou par mail : **ad68.masevaux@restosducoeur.org**

### Pièces d'identité

Depuis le 28 mars 2017, seules 27 communes haut-rhinoises, équipées de dispositif de recueil accueillent les demandeurs de cartes d'identité et passeports.

**La commune de Masevaux-Niederbruck vous recevra uniquement sur rdv à prendre au 03.89.82.40.14.**

Vous pouvez récupérer un formulaire CERFA au secrétariat de la mairie ou vous pouvez pré-remplir votre demande en ligne sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr).

**Pièces à fournir :** 1 photo, un justificatif de domicile et l'ancienne CNI. Pour une première demande une copie intégrale de votre acte de naissance. En cas de perte ou de vol, il faut fournir un timbre fiscal de 25 € que vous pouvez acquérir sur [www.timbres.impots.gouv.fr](http://www.timbres.impots.gouv.fr)

### Attention aux délais

N'attendez pas le dernier moment, et vérifiez dès à présent la date de validité de vos documents d'identité (carte d'identité et passeport). Il est rappelé qu'aucun document ne peut être délivré en urgence.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures.

Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

### Voyage à l'étranger

En cas de voyage à l'étranger les personnes possédant une CNI de moins de 15 ans, peuvent anticiper son renouvellement par la présentation d'un titre de transport, d'une réservation d'hébergement, ou d'une attestation de l'employeur pour les personnes amenées à travailler à l'étranger.

### Pièces à fournir pour un passeport

Coût du timbre fiscal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- Pour un majeur : 86 €
- Pour un mineur à partir de 15 ans : 42 €
- Pour un mineur de moins de 15 ans : 17 €

1 photo, une pièce justificative de domicile, l'ancien passeport ou une carte d'identité en cours de validité.

### Autorisation de sortie du territoire – Nouveautés

Depuis le 15 janvier 2017, un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs qui voyagent sans représentant légal a été mis en œuvre.

Aucune démarche en mairie ou préfecture n'est nécessaire. La nouvelle autorisation (CERFA 15646\*01) est à télécharger sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Permis de conduire

Une nouvelle procédure s'applique depuis le 6 juin 2017, date de fermeture des guichets d'accueil en Préfecture et sous-préfecture pour les permis de conduire. Les demandes sont faites en ligne sur un site internet dédié.

(<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>)

## PACS – transfert aux officiers de l'état civil des PACS à partir du 1er novembre 2017

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 (article 48) de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle a eu pour ambition :

- de simplifier le quotidien des citoyen(ne)s,
- les tribunaux d'instance peuvent être moins accessibles géographiquement que les mairies,
- de rendre la justice plus efficace, plus lisible et plus accessible en recentrant les juridictions sur leurs missions essentielles.

### Les différentes réformes majeures depuis la création

- Le PACS a été instauré par la loi n° 99-944 du 15 novembre 1999. Il s'agit d'un engagement privé subordonné à l'existence d'un contrat passé par acte sous seing privé ou par acte authentique dressé par un(e) notaire.



- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 (loi n° 2006-728 du 23 juin 2006), tous les PACS font l'objet d'une mention en marge de l'acte de naissance de chacun(e) des partenaires.

- Les partenaires peuvent choisir entre un régime de séparation des patrimoines et un régime d'indivision (à défaut de choix, s'applique le régime de la séparation des patrimoines).
- La loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, l'article 1 modifie l'article 79 du code civil : insertion dans l'acte de décès de l'information sur les : « prénoms et nom de l'autre partenaire, si la personne décédée était liée par un pacte civil de solidarité ».
- En 2017, il n'y a pas de condition de durée du PACS pour que l'imposition commune s'applique.

### C'est un contrat

Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Les partenaires pacsé(e)s s'engagent à une aide matérielle réciproque (contribution aux charges du ménage : dépenses de loyers, de nourriture, de santé...), et à une assistance réciproque (en cas de maladie ou de chômage).

### Qui peut conclure un PACS ?

Les futur(e)s partenaires :

- doivent être majeur(e)s,
- ne doivent pas être marié(e)s ou pacsé(e)s,
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs (mêmes empêchements que le mariage),
- doivent être juridiquement capables (sous conditions, un(e) majeur(e) ou curatelle ou tutelle peut se pacser),
- peuvent être Français(e) ou étranger(ère)s (toutefois si le couple vit à l'étranger, le PACS ne peut être conclu devant le consulat français que si un(e) des partenaires au moins est Français(e).

### Composition d'un dossier de demande

- une convention de PACS (possibilité d'utiliser le formulaire CERFA),
- un acte de naissance pour chaque partenaire,
- une pièce d'identité pour chaque partenaire,

- une déclaration conjointe d'un PACS avec les attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire CERFA)
- une pièce complémentaire pour la(le) partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique,
- des pièces complémentaires pour la(le) partenaire étranger(ère) né(e) à l'étranger.

### Le lieu d'enregistrement

Les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser soit à un(e) notaire ou à l'officier(ère) d'état civil (en mairie) de la commune dans laquelle ils(elles) fixent leur résidence commune.

### L'enregistrement

Les futur(e)s partenaires doivent se présenter en personne et ensemble devant l'officier(ère) de l'état civil de la mairie de leur résidence commune.

### Repos Dominical

Il est rappelé que l'utilisation des tronçonneuses, tondeuses à gazon et autre matériel motorisé de jardinage et d'entretien des espaces verts ou naturels, ainsi que celle des engins d'exploitation forestière est interdite TOUS les dimanches ainsi que les jours fériés.

En semaine :

avant 8 h,  
entre 12 h et 13 h 30,  
après 19 h.

### Feux

Les feux polluants sont prohibés : matière plastique, végétaux verts, déchets organiques.

### Animaux

Nous vous rappelons que les "crottes" ne sont pas destinées à décorer les rues ou la piste cyclable ; " il est interdit de laisser déposer des déjections des animaux sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts aux publics. Il est fait obligation de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections y compris dans les caniveaux, trottoirs, ainsi que les espaces verts publics et espaces de liberté au risque d'encourir une amende de 68 euros" (article R.633-6 du code pénal).



Il faut éduquer son animal pour que sa présence soit tolérée par tous. Petits rappels :

- Les chiens ne peuvent circuler que s'ils sont tenus en laisse.
- Il faut impérativement ramasser les déjections de son animal ou le conduire dans un endroit approprié.
- Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un « trouble anormal du voisinage ».

### Réouverture du magasin PROXI

Le magasin Proxi a changé d'adresse, vous le retrouvez depuis le 1er février à l'emplacement de l'ancien Crédit Mutuel.

Maria-Luisa et Régine seront heureuses de vous y accueillir du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30, le samedi de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h , le dimanche de 9 h à 12 h. Le magasin est fermé le mercredi après-midi.



photo l'Alsace

# DÉTRITUS – POUBELLES – DÉCHETTERIE VERTE

## Le ras-le-bol de votre maire !

Beaucoup d'entre vous sont outrés de voir tous ces débris traîner un peu partout dans le village avec des crottes de chiens non ramassées !

À chaque fois, notre écopoint ressemblait davantage à un dépotoir qu'à un endroit où l'on pouvait faire du tri intelligemment... Combien de fois n'avons-nous pas constaté avec la Brigade Verte que les gestes d'incivilité émanaient souvent des gens de passage ou d'autres villages... On peut donc être satisfait que le Sictom ait changé son système de ramassage des ordures ménagères, en revenant au porte à porte, même si cela peut ressembler à un retour en arrière. L'emplacement actuel des bennes, à côté du monument aux morts, retrouvera enfin sa propreté et nous permettra d'augmenter les places de parking.

### ***Pourquoi la Commune a-t-elle fait enlever les paniers à poubelles dans le village ?***

La raison est toute simple ! Auparavant la municipalité était exonérée des frais de ramassage des ordures ménagères mais ce n'est plus le cas depuis la mise en place des bennes individuelles. Avec vos impôts, nous versons également notre contribution, comme tout le monde, pour les différents sites dont nous sommes propriétaires tels que la mairie, les deux écoles, le dépôt communal, le cimetière, etc. En plus, pour faire face aux nombreux déchets ramassés dans le village, nous avons dû louer deux grosses bennes. Le coût n'est pas neutre et s'est élevé à 981 € pour l'année 2017.

Dès lors, notre démarche était de responsabiliser tout le monde : «on ne jette plus rien sur la voie publique ». L'emballage vide, on l'a bien amené rempli donc on peut aussi l'emporter vide et le trier à domicile... Cela paraît être du bon sens ! Globalement, le système fonctionne plus ou moins sauf le long de la piste cyclable, près du multisports et de l'abribus où nous devons régulièrement intervenir. Il semblerait que les plus jeunes ne respectent pas toujours la propreté des lieux et on y trouve des emballages divers en plastique acheté au magasin local, des bouteilles vides, etc. Même en mettant une

poubelle à proximité, on trouve des débris à terre. Désolant !

Est-ce la faute de ces jeunes ? ou alors des parents qui n'ont pas su leur inculquer des principes de base et de respect des lieux publics ?

### ***Va-t-on vers la fermeture de la déchetterie verte du Steinbrunnle ?***



La gestion de la déchetterie verte à l'entrée du village a été désastreuse durant l'année 2017 à tel point que votre maire envisage tout simplement sa fermeture par un arrêté.

Là aussi on assiste à un manque de civisme et de savoir-vivre...

Une déchetterie verte ce n'est pas un dépotoir ! Certains ne l'ont visiblement pas compris en y déposant des meubles, des papiers, du bois, etc. Pire que cela, on en profite pour y ramener des gravats en toute discrétion (c'est plus simple que d'aller à la déchetterie d'Etueffont) et l'on va encore nous dire innocemment : « Ah, je ne savais pas que c'était interdit ».

D'autres ne font même plus l'effort d'aller jeter leurs déchets verts au fond sur des tas déjà existants de telle sorte que les débris jonchent maintenant le chemin d'accès presque jusqu'au niveau de la barrière et de la route...Inimaginable !

Ces pratiques sont inadmissibles et si cela devait perdurer au printemps ou dans les mois à venir, la déchetterie sera définitivement fermée (même par un grillage s'il le faut comme derrière le cimetière).

Là encore le comportement irresponsable de certains va pénaliser tous ceux qui font preuve de savoir-vivre et de civisme. Vraiment dommage !

Jacques BEHRA

## Nouveaux horaires au centre médical :

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	10 h 30 – 12 h	16 h 30 – 18 h 30
<b>Mardi</b>	/	16 h 30 – 18 h 30
<b>Mercredi</b>	10 h 30 – 12 h	16 h 30 – 18 h 30
<b>Jeudi</b>	/	16 h 30 – 18 h 30
<b>Vendredi</b>	10 h 30 – 12 h	16 h 30 – 18 h 30
<b>Samedi</b>	10 h – 12 h	

**Changement de dizaine pour chacun des adjoints en 2017, 150 ans à eux trois !  
À vous de trouver leur âge respectif.**



Claire FREITAG

Claudine STUDER

Hubert BEHRA

### À suivre :

- Mars : quête pour la Ligue contre le cancer
- Avril : journée citoyenne
- Mai : commande groupée de fleurs
- Juin : week-end du 10 juin : fête de la Saint Antoine

**'s bruckemer Heftlà**

**La petite revue oberbruckoise**

Dépôt légal n° E 166 / 86

Responsable de la publication : Jacques BEHRA, Maire

Mise en page : Claire FREITAG

Imprimé à la Mairie